Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 25 (1961) **Heft:** 99-100

Artikel: Les noms des vents en gallo-roman [suite]

Autor: Alleyne, M.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-399285

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LES NOMS DES VENTS EN GALLO-ROMAN (Suite.)

VI. LA BISE.

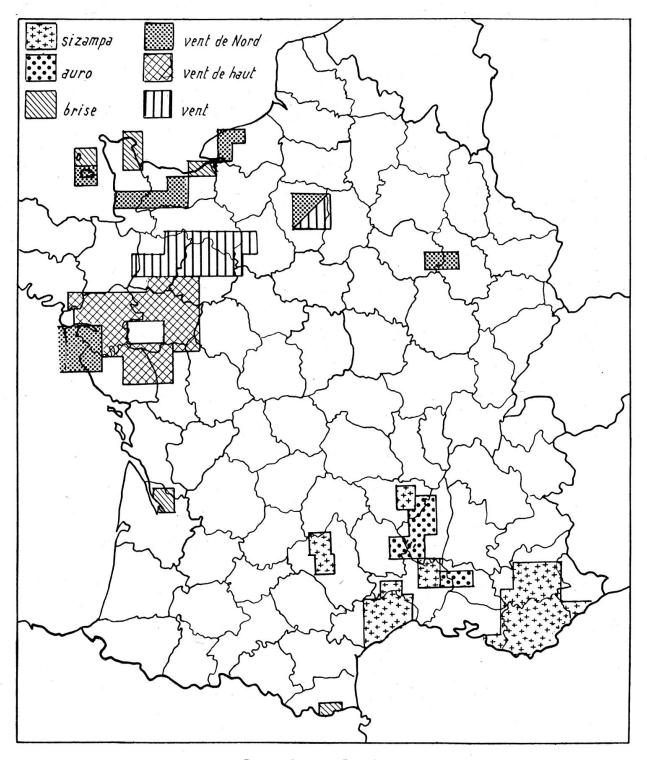
La bise est un type de vent, ou une désignation de vent, bien connus dans presque toute la France. C'est un nom tout autant dialectal que littéraire, et même poétique '. D'après le Dictionnaire de l'Académie, la bise est « un vent sec et froid qui souffle du Nord ou du Nord-Est »; d'après Littré, c'est un « vent du Nord en général, et en particulier, un vent du Nord-Est... qui est très sec ». Bien que dans le français courant et dans beaucoup de patois « la bise » soit synonyme de « vent du Nord », il est manifeste que ce vent se reconnaît à d'autres caractéristiques qu'à la direction d'où il souffle. C'est surtout un vent froid, sec et piquant, et par incidence géographique, un tel vent vient du Nord, des régions froides. Maints dérivés font ressortir que la bise est premièrement un vent qui provoque un certain effet, et deuxièmement un vent du Nord : bizouard « vent, courant d'air » (Paris); bisole « vent coulis », « courant d'air froid » (Haute-Savoie); bizi « hàlée par la bise » (Ardennes); bisa, biza « gercer les mains ou les lèvres » (Hérault, Corrèze, Landes, Aveyron ².

Gilliéron a trouvé nécessaire de faire une distinction, au cours de ses enquêtes de l'ALF, entre la bise et le vent du Nord. Il y a donc une carte « la bise » (n° 133) et en outre des indications sur les désignations du vent du Nord publiées dans le Supplément. Les deux recueils ne coïncident pas, bien sûr, partout. Alors que sur la carte « la bise » sont bien signalées toutes les localités où la bise et le vent du Nord ne font qu'un (Puy-de-Dôme, Loire, Rhône, Cantal, Haute-Loire, Aveyron, Ardèche, Drôme, Lozère, Vaucluse) — ce qui n'est pas du tout limitatif —, en opposant l'un à l'autre la carte « la bise » et « vent du Nord » du Supplément, on constate que beaucoup de localités possèdent des dénominations autres que bise pour désigner le vent du Nord, acceptant bise évidemment dans un autre sens. Les cartes nos 8 et 9 font apparaître ces deux aspects.

^{1. «} La cigale.... se trouva fort dépourvue / Quand la bise fut venue » (bise « hiver »). (La Fontaine, Fables, I, I).

^{2.} FEW, I, p. 377.

Enfin la bise ne souffle pas toujours du Nord. A Brousse (Tarn), elle souffle de l'Ouest; à Barneville (Manche) de l'Est 1. Inutile de dire que



CARTE 8. — « La bise ».

ı. *FEW*, I, p. 377.

la bise peut souffler des deux directions immédiatement voisines de Nord-Nord-Ouest et Nord-Est.

La désignation recouvre presque complètement le territoire galloroman. Elle n'est absente que dans quelques endroits plus ou moins périphériques, et dans quelques localités du Massif Central.

A sa place on trouve (voir cartes 8 et 9): vent du Nord, vent d'amont, brise ¹ — Manche; vent — Mayenne, Sarthe, Eure-et-Loir (point 313) ²; vent de haut — Loire-Inférieure, Maine-et-Loire, Vendée; sizampa — Gard, Var, Basses-Alpes, Aveyron, Haute-Loire, Ardèche, Hérault; vent froide — Orne, Aveyron, Ille-et-Vilaine; la froide (AURA FRIGIDA) — Eure (point 351); bispu (fém.) — Aude; bispe, bispa (fém.) — Pyrénées-Or.; auro, auro negro, sizampa — Massif Central (ALMC, carte 30).

Les types phonétiques principaux de bise sont : biz — le Centre, le Nord-Ouest et l'Ouest; bij, biç, biĉ, biệ — Wallonie, Vosges, Haute-Saône, Suisse Romande (partie septentrionale); bizo, biza — provençal; bigje — Suisse Romande (partie méridionale); bizi — Isère, Rhône, Loire; bidzo — Bas-Limousin.

La désignation *bise* pose des problèmes auxquels une solution concluante manque toujours : il s'agit de deux questions connexes, celles de l'origine et de l'étymologie.

Essayons de voir si une étude de la répartition peut éclairer le lieu de provenance du vocable. Le nom bise semble être un nouveau venu dans le Midi de la France, où il se trouve toujours en concurrence avec les représentants de la première couche romane (auro, auro negro, sizampa). Le mot n'existe pas comme désignation de vent en Catalogne, qui, on le sait, a des rapports linguistiques étroits avec le Midi de la France, ni en Espagne, ni enfin en Italie péninsulaire.

Nonobstant donc le fait que bise apparaît dans les plus anciennes chartes provençales 3 et dès le xe siècle dans des chartes concernant le Midi mais rédigées en latin 4, on peut conjecturer que bise, comme désignation de vent, et de là, de point cardinal, est d'origine septentrionale.

- 1. Brise également à 796 (Py.-Or.); à 791 de l'ALG (Ariège); à 630 (Gironde); à 363 (Calvados); à 398 (Isles Anglo-Norm.).
- 2. Vent est aussi enregistré dans quelques localités de l'Indre, Orne, Loire-et-Cher, Ille-et Vilaine, Vendée.
- 3. Charte de Toulousain de 1173 : « et aisso co la carreira torna vais bisa... » ; charte de Rouergue de 1200 : « dans megdia ab lo cemder... et dans bisa tocassi » (Brunel, Les plus anciennes chartes).
 - 4. Bernard, Cart. de l'Abbaye de Cluny, I, p. 155, 141, 302.

Apparentées sans doute à la désignation gallo-romane sont celles attestées dans les langues germaniques : bise, ancien et moyen haut allemand ; biese, haut allemand moderne ; biese, westphalien. La Suisse Romane la possède sous la forme de l'Engadine et l'Interwalden biza; l'Italie continentale sous la forme sbisa à Côme, biza à Gênes, besia à Bergame 1.

L'existence des formes germaniques a induit la grande majorité des linguistes qui se sont posés le problème de bise à accepter une origine germanique. Cette hypothèse est renforcée nous l'avons vu, par ce qui a été dégagé de l'étude de la répartition gallo-romane. On s'accorde pour faire remonter bise à un étymon *BîSA qui malheureusement est en désaccord avec les formes gallo-romanes, toutes exigeant, pour leur antécédent, un yod devant la voyelle finale. Le FEW, tout en réunissant les formes de la désignation sous un titre « bîSa (germanique), vent du Nord-Ouest », souligne la contradiction entre un étymon BÎSA et les formes relevées en France, en Italie septentrionale et en Suisse.

En effet, au sens large, une origine germanique de bise est peu solidement fondée. Toutes les formes germaniques peuvent être descendues de l'ancien haut allemand bison « courir çà et là » — qui lui-même a des représentants en gallo-roman ² — ayant subi l'influence du gallo-roman bise pour le sens de « vent venant du Nord ». L'anglais bise est tenu pour un emprunt au français ³.

Selon une autre opinion, bise représenterait une ellipse d'un ancien AURA BISIA, l'épithète étant identique à bis, bise « gris foncé » du français moderne. C'est Diez qui le premier patronna cette opinion, et nous allons voir que, appuyée par ce que cette étude y apporte, elle s'avère la plus valable.

L'adjectif bis, bise, d'origine inconnue ou tout au moins incertaine, et actuellement d'usage très restreint, est largement attesté dans les textes de l'ancien et du moyen français. Il est parmi les adjectifs de couleur les premiers attestés, apparaissant déjà dans la Chanson de Roland: « Les roches bises, les destreiz merveilleus » (LXIII). L'usage de bis diminue à partir du xv1e siècle, accaparé par l'adjectif gris, sauf dans des locutions fixes (par exemple pain bis).

^{1.} FEW, I, p. 377.

^{2.} Id., p. 380. Les descendants de ce mot dans les langues germaniques correspondent parfaitement, du point de vue phonétique et sémantique, avec les formes de la désignation de vent dans ces mêmes langues. Pour les représentants gallo-roman de bison, voir FEW, et Romania 31, p. 510 (Nigra, Notes étymologiques et lexicales). Ils ont, pour la plupart, une voyelle accentuée é, ce qui rend impossible une parenté étymologique avec bise.

^{3.} Oxford English Dictionnary, I, s. v. bise.

Que la formule AURA BISIA ait existé au début de la Romania, à l'époque où se formaient les désignations des vents sur le territoire gallo-roman, c'est d'une grande probabilité. Les adjectifs de couleur se trouvent souvent à la base des désignations des vents. L'ALF et l'ALMC nous fournissent vent noir, vent brun, vent roux, vent blanc (voir chapitre XV « Désignations descriptives ») 1. Le procédé remonte très loin : la désignation latine AQUILO « vent du Nord » est dérivée de l'adjectif AQUILUS -A -UM « brun-noir » 2; les Grecs appelaient le vent du Nord μέλαν βορέας « le boréas noir », boréas exprimant ici le vent 3. AURA BISIA désignant un vent du Nord est d'autant plus probable qu'on constate que la dénomination d'un vent soufflant de cette direction se compose souvent d'un adjectif de couleur sombre, à cause sans doute des nuages sombres qu'il apporte. A part les exemples latins et grecs que je viens de citer, tous les exemples de l'ALFs et de l'ALMC - à l'exception de trois localités en Corrèze où le vent d'Ouest s'appelle vent nègre - s'attachent au vent du Nord. Si bise coexiste avec eux, ou est en train d'évincer, dans le Massif Central, des noms qui empruntent presque toute la gamme des couleurs sombres, il est plus que vraisemblable que bise lui-même puisse représenter une de ces couleurs. Nous avons déjà brun et noir; et nous constatons qu'il manque la couleur grise. Cette constatation nous amène à croire que la couleur grise est représentée par la désignation bise, à l'origine AURA BISIA, cet adjectif étant avec NIGER l'épithète de couleur sombre par excellence au début de la romanisation de la Gaule. L'ellipse Aura BISIA > bise serait très ancienne, et répondrait au phénomène de substantivation des adjectifs discuté en détail ci-dessus.

Il est intéressant de constater qu'à une époque plus proche de la nôtre, où toute conscience étymologique de *bise* a été perdue, le même procédé se répète : l'adjectif *noire* est appliqué à *bise* pour les mêmes raisons qu'à un temps plus reculé BISIA fut appliqué à AURA 4.

- 1. Dans le cas du Massif Central, il s'agit bien sûr de auro.
- 2. Cf. Walde, Lateinisches Ety. Wörterbuch, p. 39. Cette opinion est contestée par Ernout-Meillet qui préfère rattacher AQUILO à AQUILA « aigle ». Mais à l'article AQUILUS « brun-noir », AQUILA « aigle » est rattaché à cet adjectif.
 - 3. Cf. aussi kara yel (turc) « vent noir » (Corominas, II, p. 790).
- 4. Cf. nere bihe (Bresse); bise noire (Fr.-Comté); bijo negro (Aveyron); dans FEW, I, p. 378; cf. aussi bizo negro à 729 de l'ALF (Lozère), bij nar à 959 (Suisse Rom.); aussi ALLy, III, carte 767, Notes marginales: « en plusieurs localités lyonnaises bise noire (auro noire à 59) « vent très froid » qui vient selon les témoins du Nord-Est ou du Nord-Ouest ».

On peut poser deux questions. La première : Pourquoi ne trouvet-on pas une désignation le bis représentant une ellipse de VENTUM BISIUM? D'abord il existe dans le patois de St.-Pol (Pas-de-Calais) bivè (signalé par l'ALF et le FEW s. v. bisa) qui paraît être un survivant de VENTUM BISIUM, comme il existe en Limagne (Puy-de-Dôme) bisaura (aussi signalé par le FEW). Encore plus importante est la forme el bi, relevée par l'ALFs à Linselles (point 295, Nord), autre localité picarde ². Ensuite il faut rappeler que bise est un mot voyageur. Il aurait pu sortir d'une région où VENTUM était le terme spécifique, et AURAM le terme générique, apte à servir à la dénomination des vents. Nous allons voir plus tard que bise est beaucoup plus susceptible de voyager que bis.

Deuxième question: Pourquoi ne trouve-t-on pas une dénomination la grise vu que gris, grise appartient à la gamme, très importante ici, des couleurs sombres. C'est une question qui m'a conduit à des constatations importantes.

En étudiant l'emploi des deux adjectifs bis et gris depuis leur apparition dans les textes littéraires français, on découvre un certain parallélisme, sinon une identité, entre eux. Par exemple, le poitevin grison signifie « pain bis » ³; biset et griset désignent tous les deux une certaine espèce d'oiseau, ainsi nommé à cause de ses plumes grises ⁴; bisette s'applique à une petite dentelle de bas prix, et de là (anc. fr.) à une jeune fille d'un certain caractère qui la porte, grisette est un vêtement d'étoffe grise de peu de valeur, et décrit une jeune fille semblable à la bisette; bisette et grisette sont tous les deux les noms populaires d'un oiseau : la macreuse.

Si les dictionnaires d'aujourd'hui donnent, comme signification de

- 1. Peut-être objectera-t-on que $biv\hat{e}$ est une combinaison de bise et vent. Mais je ne vois pas clairement pourquoi le phonème z aurait disparu.
- 2. La forme el bi est suivie d'un point d'interrogation. On lit dans la Notice de l'ALF: « lorsque le point d'interrogation suit une forme, il exprime nos doutes sur sa réalité, doutes provenant soit de l'hésitation du sujet, soit de notre appréciation de la forme. Jamais ce signe ne concerne le genre ni le nombre ». Or, dans le département du Nord, l'article défini est, devant certains noms masculins, el (cf. carte 727 de l'ALF), et l'adjectif gris est noté gri (carte 1377). Seul le point d'interrogation nous empêche de conclure qu'il s'agit ici d'un substantif masculin provenant d'une ellipse de VENTUM BISIUM. Peutêtre le point d'interrogation témoigne-t-il d'une intervention subjective de l'enquêteur qui, s'attendant à recevoir une réponse bise, ou, sinon, un mot de base étymologique différente, hésite devant la forme masculine.
 - 3. FEW, Lief. 52, Germ. El., p. 83.
 - 4. Biset « pigeon sauvage »; griset « jeune chardonneret ».

l'adjectif bis, « gris foncé », c'est seulement par un désir d'éviter qu'il y ait deux adjectifs exprimant la couleur grise. Il est évident qu'à l'origine, bis et gris sont synonymes, que celui-là est très ancien et que celui-ci, plus récent, emprunté, à en croire les dictionnaires étymologiques, à l'ancien saxon, a fini par l'évincer même dans les mots dérivés. Bis ne survit que dans des archaïsmes, des locutions fixes ou dans un usage très particulier.

A l'époque, donc, de la formation des désignations des vents dans la Gaule romane, au début de la romanisation, gris n'existait pas dans le latin vulgaire. Cela n'empêche pas qu'une fois arrivé au gallo-roman, gris sut utilisé exactement comme bis, ou plutôt à la place de bis, dans le langage général, et spécifiquement, ce qui nous concerne ici, dans la description des conditions atmosphériques. Par exemple, en moyen français et en français moderne, gris décrit un temps ou un ciel couvert et froid 2. On dit elliptiquement il fait gris. A Bournois (Doubs) les gris sont « les brouillards qui obscurcissent le ciel par une bise froide au printemps »; à Ormonts (Vaud) les gris sont les « brouillards qui montent d'en bas » 3. Ce qui est de plus grande importance, à Paris, le gris (< VENTUM GRISIUM) est la désignation de la bise 4; au Centre, le gris dénomme le vent du Nord 5. Mais, chose capitale, gris était sans doute venu à la langue française à une époque où AURA n'existait plus dans le Nord de la France, ce qui explique que la grise n'a pas pris naissance parallèlement à la bise.

Nous avons beaucoup de précisions à tirer des autres langues romanes. L'italien éclaire d'une façon heureuse l'identité entre bise « vent du Nord » et le féminin de l'adjectif bis « gris foncé ». A côté de la forme bisa (fém.) = brezza « petit vent froid » relevée dans l'Italie septentrionale (Gênes, Piémont, Lombardie) 6, il existe une autre forme dialectale, devenue littéraire, bigio (masc.), qui désigne il vento de tramontana « le vent du Nord ». Ce vocable est identique au masculin de l'adjectif bigio « gris

^{1.} Cf. pain bis; le verbe biser, à l'origine « devenir gris », mais actuellement uniquement en parlant du grain qui se détériore.

^{2.} Cf. aussi picard bis « état du ciel couvert de nuages gris » (FEW, I, p. 431).

^{3.} FEW, Lief. 52, p. 83. Cf. aussi Terres-Froides bize « la brume », dans Devaux, Patois des Terres-Froides, 836.

^{4.} FEW, ibid.

^{5.} FEW, ibid. Aussi Revue du Centre 7, 339.

^{6.} Alessio-Battisti, I, p. 528.

foncé », prototype du français bis, et dont la forme septentrionale est bis ¹. Donc, d'une part, en Italie septentrionale, la désignation est tirée du féminin de l'adjectif, AURAM étant sous-entendu (d'où bisa); d'autre part, la désignation est dérivée du masculin de l'adjectif, VENTUM étant sous-entendu (d'où bigio) ².

Le même procédé se retrouve dans la Péninsule ibérique, de désigner un vent froid du Nord par un adjectif de couleur sombre. L'adjectif bis, bise, n'y est pas attesté, ni comme terme autochtone, ni comme emprunt; mais par contre, l'adjectif gris est courant. De là, il existe en espagnol hacer gris « faire froid », ou « faire du vent froid ». Un emploi analogue est aussi signalé pour le catalan (Valence) par Corominas. Le Tresor de la LLengua est plus riche en indications:

gris « air ou vent fin, très froid », « le froid sans le vent »; griset, diminutif de gris; griseta « brise douce et fine » (AURAM sous-entendu); griso « air froid et fin », « vent très froid », « le froid vif et intense ».

griso n'est évidemment pas une forme indigène. La terminaison latine -AM est devenue -a en catalan, tandis que la terminaison flexionnelle du masculin, -UM, n'a pas laissé de traces. Le -o final de griso est donc étranger. Seul un croisement du provençal biso « la bise » et du catalan gris a pu produire griso, qui s'est revêtu de l'acception de gris (« air et vent fin et froid », « le froid ») et de biso « vent froid ».

Ce parallélisme de bis et gris, adjectifs de couleur, et de bise et gris, désignations de vent, nous amène à réfléchir sur deux étymologies, celle de brise et celle de l'adjectif gris.

Brise: Le sens moderne du français brise, aussi bien que de l'anglais breeze, est d'un développement relativement récent, et c'est surtout le sens que le mot a pris dans la langue littéraire.

Son usage littéraire français mis à part, le mot vit dans beaucoup de langues et de patois dans un sens différent :

Italie septentrionale — brisa « petit vent froid » 3; Suisse Romande — brüza « vent du Nord » 4; l'anglais — breeze, à l'origine « vent du Nord

- 1. Alessio-Battisti, I, p. 516.
- 2. Alessio-Battisti (*ibid*.) cite la forme féminine *bigia* entre parenthèses sans commentaire. Peut-être faut-il comprendre que VENTUM et AURAM ayant coexisté dans la région concernée, ils ont donné naissance à une désignation masculine et à une féminine.
 - 3. Alessio-Battisti, s. v.
 - 4. FEW, I, p. 531; Romania, IV, p. 256.

ou du Nord-Est » ¹; l'espagnol — brisa, à l'origine « vent du Nord-Est ou de l'Est » ²; le catalan — brisa « vent du Nord-Est », « vent léger » (sans doute un sens moderne) ³.

D'ailleurs *brise* apparaît en quelques points sur la carte « bise » de l'*ALF* (voir notre carte n° 8) et sur la carte « vent du Nord », n° 824 de l'*ALG* (à 630, 791).

Il s'ensuit que brise est, quant au sens, identique à bise à l'origine tout au moins. C'est Diez, repris par Corominas, qui, avant tous, a aperçu cette identité. Selon Corominas (s. v. brisa) « tenant compte que le français bise, comme la brisa, est, à l'origine, un vent du Nord-Est, et que les formes des deux vocables dans les dialectes rhéto-romans et de l'Italie septentrionale supposeraient pour les deux un étymon accusant un yod après le -s- 4, peut-être faut-il admettre que le français bise s'est croisé avec le verbe briser ». D'autre part, le Oxford English Dictionary remarque : « D'après Cotgrave, brize apparaît chez Rabelais (1550) = bise. Ceci est à l'appui de la suggestion de Diez que le mot était, à l'origine, une variante de bise » 5.

D'autres croient à une origine germanique, qui, nous allons le voir, est sans fondement. Le FEW propose BRISA 6 d'une ancienne langue nordique. Bloch-Wartburg voit dans le frison brîse le point de départ possible 7. C'est sans doute le fait que le vocable est bien attesté dans les langues germaniques qui a induit les linguistes à l'erreur d'une origine germanique. Brise est attesté dans les langues germaniques à une date beaucoup plus récente que dans les langues romanes. Le REW (1305) et Corominas prennent soin de souligner que la forme néerlandaise de brise ne peut pas être ancienne. De plus, le Oxford English Dictionary affirme que breeze en anglais est un emprunt à l'ancien espagnol.

C'est dans un texte catalan que le mot est apparu pour la première fois 8.

- 1. Oxford English Dictionary, s. v.
- 2. Corominas, s. v.
- 3. Griera, Tresor, s. v.
- 4. Cf. aussi FEW, ibid. « Ces formes (rhéto-romanes) semblent remonter à une brisia. Cf. bisa ».
- 5. Cf aussi Romania, IV, p. 256 (Schuchardt) et Gamillscheg, s. v., qui allèguent une parenté de bise et brise.
- 6. Tout en admettant que les formes rhéto-romanes semblent remonter à une base brisia.
 - 7. On retrouve la même hypothèse chez Dauzat, Dict. Éty., s. v.
 - 8. Francese de la Via; voir Corominas, s. v. brisa.

Si nous ajoutons foi au *Dict. Gen.* de Cotgrave, le vocable apparaît ensuite chez Rabelais au xvi^e siècle ¹, et dans les autres langues romanes au même siècle. Ce n'est qu'au xviii^e siècle qu'il fait sa première apparition dans un texte de langue germanique ².

Du fait que le vocable est le plus ancien en catalan, c'est là qu'il convient d'en chercher l'origine. Brisa en catalan s'est produit par un croisement de biso, bisa « bise », « vent du Nord » du provençal, avec le catalan gris « vent ou air fin et froid ». Ce croisement a aussi engendré le catalan griso, qui, nous l'avons vu, a pris l'acception de gris et de biso; brisa, l'autre résultat du croisement, a lui aussi, les deux acceptions : « vent du Nord » et « vent ou air fin et froid ». Le mot a été ensuite emprunté par l'espagnol et s'est vu internationalisé par les navigateurs espagnols du xv1° siècle 3. Brisa parvient ainsi jusqu'au Nouveau Monde 4. Le terme est aussi adapté par les marins anglais et français qui, à leur tour, le transmettent aux langues germaniques.

Gris: On s'accorde généralement pour attribuer à l'adjectif français gris, grise (aussi bien qu'à l'espagnol gris, le catalan gris et l'italien grigio) une origine germanique. D'après le FEW, gris remonte à Gris, non attesté, de l'ancien bas franc. Cette forme correspondrait à l'ancien saxon gris « gris », « chenu », qui vit toujours en bas allemand. Référence est aussi faite au néerlandais grijs. D'après le REW (n° 3873), gris remonte à Grisi, non documenté, d'origine germanique.

Les dictionnaires ne cachent pas la gêne considérable que leur causent les étymologies qu'ils proposent. D'abord, la langue germanique qui a fourni la grande majorité des mots germaniques au français est la langue des Francs. Donc on a soin de souligner que greis existe en moyen haut allemand au sens de « vieillard ». Mais greis dans cette langue est un mot d'emprunt 6, l'adjectif rendant le sens de « gris » étant grau. On est, par

- 1. Vivement contesté par Sainéan, Sources Indigènes, I, p. 181, qui affirme que chez Rabelais il s'agit de briz « naufrage », Sainéan renvoie à plus tard la première apparition de brise en français.
- 2. Texte de 1726, Stöchlein (dans Kluge, Seemannssprache, p. 150); voir Sainéan, ibid., p. 180.
- 3. Je suis heureux de trouver le même point de vue chez Corominas. Il est d'avis que le vocable est peut-être d'origine catalane, sans avoir pu l'appuyer.
 - 4. Ainsi Sainéan croit à une origine canadienne.
 - 5. Lief., 52, p. 80.
 - 6. FEW, ibid., et Corominas, s. v. gris.

conséquent, obligé de dire que l'adjectif français est un emprunt fait directement à l'ancien saxon ou au néerlandais.

C'est Meyer-Lübke (REW 3873) qui a signalé l'insuffisance d'une étymologie grîs. Il a donc proposé GRISI, du fait que grigio, gri, griĉ (fém.) (Falkenburg, Moselle), gris, grihe (Uriménil, Vosges), enfin toutes les formes romanes autochtones supposent un yod agissant sur la consonne finale. Le FEW conjecture aussi que grîs aurait pu donner griseus en latin vulgaire sous l'influence du latin RUBEUS. Je ne suis pas à même de dire si les formes du bas allemand sont satisfaisantes en ce qui concerne l'élément palatal des formes gallo-romanes. Une terminaison -eus n'est pas caractéristique des adjectifs de couleur latins, ce qui affaiblit l'argument pour une influence de Rubeus sur grîs 1. Ce qui reste le plus obscur est la date de l'emprunt au saxon, ainsi que les moyens qui ont permis l'emprunt. Gris est très ancien; le mot apparaît sous la forme griseus dans les archives de l'Abbaye de Monte Cassino (ann. 874)². A cette date, presque tous les mots germaniques en Gaule étaient apportés par des tribus venant de l'Allemagne méridionale, notamment par les Francs. « C'est pendant la période franque, vie-ixe siècle, que le vocabulaire germanique a inondé le latin vulgaire » 3. C'est surtout dans le domaine militaire que l'apport franc a été considérable. En vérité, les Francs ont légué au galloroman tous les adjectifs décrivant la couleur des chevaux de la cavalerie, domaine de guerre où ils excellaient; par exemple blanc, brun, fauve, saur 4, et on est tenté d'y ajouter gris. Il faut l'y ajouter, mais en partant non pas d'un grîs, mais du francique GRAO 5.

Le francique GRAO, entré en gallo-roman, s'est croisé avec l'adjectif gallo-roman qui a donné le français bis. Deux facteurs favorisent ce croisement. D'abord, les deux adjectifs sont synonymes et pendant la période de bilinguisme ont dû vivre côte à côte sans que ni l'un ni l'autre ne triomphe en définitive. Ensuite, le croisement s'est d'autant plus facilement opéré que le francique GRAO, en s'adaptant au latin vulgaire, a dû

- I. RUBEUS n'entre pas non plus dans une association facile avec gris.
- 2. De là, FEW (ibid.) conjecture une origine lombarde pour le mot seulement en italien. Mais les formes italiennes sont inséparables des formes françaises.
 - 3. F. Lot, Les Invasions germaniques, VII, p. 191 sqq.
 - 4. W. von Wartburg, Origines des Peuples romans, p. 87.
- 5. Nous établissons GRAO en raison de l'all. grau et l'ang. grey. Cf. aussi all. blau, et bley des dialectes de l'Angleterre septentrionale et de l'Écosse < blao « bleu ».

être grav- ', donc entrer en conflit homonymique avec GRAVIS ². Ce sont deux adjectifs qui s'emploient dans le même domaine de l'activité humaine.

Nous avons montré que gris remplace bis même dans les mots dérivés. En outre, l'identité de la terminaison des deux adjectifs dans toutes les langues et dans tous les dialectes où ils se rencontrent est trop concordante pour être une simple coïncidence. Le doublet bis : bigio de l'Italie septentrionale et de l'italien littéraire se retrouve dans gris : grigio ; la terminaison de bise, nom de vent, qui, comme nous avons essayé de le montrer, remonte au féminin de l'adjectif bis, correspond au féminin de l'adjectif gris : en Wallonie (Sud) et aux Ardennes, bie, bij, biz : grie, grij, griz +; Lorraine, bihhe : grihhe (Uriménil); La Baroche bij : grij 5; dans les Vosges, il y a une étonnante similitude entre les formes de bise : bij, bie, biệ, bihe, et celles de grise : grij, grie, griệ, grihe 6. Cette identité semble avoir frappé Meyer-Lübke, qui, dans le REW (3873), s'abstient de consacrer un article à part à bis, et cite les formes de cet adjectif comme les dérivés, peu éclaircis, de gris.

Au contraire, donc, des autres adjectifs de couleur, d'origine franque, qui ont complètement évincé les adjectifs latins (sauf dans des locutions fixes, cf. aubépine (< ALBUS)), grao semble avoir absorbé son prototype gallo-roman bis, dans le dessein, sans doute, d'éviter un conflit homonymique avec GRAV- (grave du français moderne).

Bis: L'étymologie de bis, bise reste dans la pénombre. Le FEW propose Bombyceus, non attesté, qui serait un dérivé du latin Bombyx « ver à soie ». L'écart de sens mis à part, le développement phonétique est très difficile à suivre. Diez (52) et Ott 7 suggèrent bysseus, dérivé du latin byssus « lin ». Le dérivé, si on l'accepte, satisfait le point de vue phonétique et aussi, mais moins bien, le point de vue sémantique, parce que le lin peut être de couleur grise.

- 1. Cf. blao qui en latin vulgaire était blavu > blef, blou de l'anc. fr. > bleu du fr. mod.
 - 2. GRAVIS a existé à côté de GREVIS (analogie avec LEVIS) ; cf. FEW, IV, p. 264.
- 3. Alessio-Battisti, III, p. 1874; aussi Arch. Rom., X, p. 119, Tagliavini, Dialetto del Comelico.
 - 4. Cf. Bruneau, Patois d'Ardennes, I, 148 (bise) et 806 (robe grise).
 - 5. FEW, I, p. 377 (bisa) et Lief. 52, p. 80 (gris).
 - 6. Bloch, Atlas et Lexique des Vosges méridionales, carte 100 (bise) et p. 70.
 - 7. Étude sur les couleurs en vieux français.

GRISEUS, documenté dans les textes latins du Moyen Age, éclaire l'orthographe et la prononciation de l'antécédent de bis. De plus, les formes modernes du vocable conviennent à une base BISEUS.

Il m'est avis que nous avons affaire à un mot prélatin. D'abord, si un mot n'est ni latin ni germanique, et remonte au début même de la romanisation, il est presque certain que ce mot appartient à la couche préromane, donc gauloise ou prégauloise 1. Ensuite, j'ai été frappé par la fréquence de l'emploi de l'adjectif dans la description d'une certaine roche ou pierre, qui peut être une sorte de silex ou une roche avec laquelle on construisait les demeures, et qui en tout cas a l'air d'être bien importante au Moyen Age 2. Il est naturel que les habitants de l'ancienne Gaule conservent le nom d'une matière si étroitement liée à leur vie 3. Le pain dit « bis » aurait pu être une spécialité gauloise. Bis survit également dans des noms d'oiseaux et de poissons 4, qui auraient pu être inconnus des Romains, mais familiers aux Gaulois. Tous ces noms, très populaires, ne figurent pas dans la langue littéraire. Ils ne sont pas d'origine latine et appartiennent sans doute à la couche antérieure. Aussi convient-il de souligner que l'extension géographique de bis et bise, nom de vent abstraction faite du rayonnement postérieur de ce dernier dans les langues germaniques — coïncide avec l'extension de la Gaule. C'est dire que les vocables n'existent pas, comme termes autochtones, dans les péninsules ibérique et italienne, et semblent avoir leur noyau dans la partie septentrionale de ce qui est actuellement la France. Malheureusement bis est sans correspondant connu dans les langues celtiques ou indo-européennes.

- 1. Malgré la facilité et la commodité de cette logique, par laquelle tout phénomène linguistique obscur est expliqué par le substrat prélatin, c'est pourtant un argument intrinsèquement valable.
- 2. Cf. « La roche bise » de la Chanson de Roland sur laquelle, tout fortement qu'il frappât, Roland ne réussit pas à briser son épée Durendal; témoignage non seulement du mystère et du surnaturel de l'épée, mais aussi de la puissance de la roche. Cf. aussi : « Li mur furent de roche bise / Moult fort », (Rom. de Ren.); « Et (ils ont) les murs crévantés de fort arene bise » (Sax., XXIII); « Chascun portent piere aus murs d'araine bis » (Ch. d'Ant., I, 670). « O cœur plus dur que n'est la roche bise » (Marot, II, 5); « Johanni Wyot griseorum Lapidum Bethuniensium, pro Lapidibus griseis ad cooperiendum muros atrii Ecclesiae » (texte de 1483, du Cange s. v. griseus).
- 3. Cf. aussi kala, karri, klapp, ran- prégaulois, « roche », « pierre »; Nauton, dans RLiR, XXII, p. 56.
- 4. Bisilon, espèce d'oiseau; bisole, sorte de poisson (Godefroy, I, p. 652); bise « poisson de mer »; biset « pigeon sauvage »; bisette « nom vulgaire de la macreuse » (Littré, s. v.); cf. aussi bisotte, sorte de fruit (Godefroy, ibid.).

Il existe une racine indo-européenne *BHER- qui semble se retrouver dans le latin furvus, fuscus « noir », « sombre », dans l'allemand brun, et dans le gaulois bibr-, nom de lieu et de personne; mais on ne peut en faire que de faibles hypothèses ¹.

Nous pouvons maintenant faire le résumé de tout ce qui précède.

L'adjectif biseus, d'origine incertaine, probablement gauloise ou prégauloise, associé, au début même de la romanisation de la Gaule, avec AURA pour désigner le vent qui apporte, du Nord, des nuages gris (ou bien qui amène un temps gris, triste et froid) a donné, par une ellipse, la désignation gallo-romane bise. L'occupation de la Gaule par les Francs à partir du vie siècle a introduit, parmi les adjectifs qui décrivent la couleur des chevaux de la cavalerie franque, grao, qui s'est ensuite croisé avec biseus pour aboutir à griseus > gris. Griseus ayant été employé, de même que biseus, dans la description des conditions atmosphériques, le gris est né comme désignation d'un vent froid. En catalan, biso, bisa, emprunté au provençal, s'est fondu avec gris « vent fin et froid »; il en résulte griso « vent ou petit vent froid » et brisa « vent froid du Nord » ou « vent léger et froid », terme marin.

Bise et brise voyagent, comme désignations d'un vent froid du Nord et d'un vent léger et frais, celle-là sortie d'une région du Nord de la France à un temps très reculé; celle-ci de la Péninsule ibérique à partir du xvie siècle; toutes les deux parviennent jusqu'aux langues germaniques.

Ce qui fait le succès des deux vocables c'est surtout la valeur expressive de leurs phonèmes b et z. Le b initial est un phonème rare en latin par rapport, par exemple, à d, m, n initial x^2 . Or, en français d'aujour-d'hui, il y a autant de mots avec b initial qu'avec d initial, ceci du fait que le français a accueilli volontiers de nombreux mots avec b initial provenant des sources les plus diverses x^2 . Si nous considérons, à titre d'exemple, la section x^2 B x^2 du Dictionnaire Éty. de la Langue Française de Bloch et von Wartburg, nous constatons que les mots de formation onomatopéique, de langue enfantine, ou x^2 d'étymologie obscure x^2 , représentent un très haut pourcentage. x^2 Ce x^2 initial, longtemps rare dans le lexique et sporadique dans la chaîne, aurait eu une force distinctive et ajoutons-le expressive..... qui aurait conféré une vitalité particulière aux

^{1.} Cf. Ernout-Meillet, s. v. fuscus, furvus; Pokorny, Indo-Germ. Ety. Wörterbuch, s. v. bher.

^{2.} Cf. Ernout-Meillet, en tête du chapitre « B ».

^{3.} Voir Martinet, Économie des Changements phonétiques, p. 135.

vocables qui en étaient pourvus » ¹. Le z, à même titre que le b, possède certaines qualités phonétiques qui frappent l'attention des auditeurs. On peut aller jusqu'à dire que le son z est imitatif du sifflement et du bourdonnement de certains vents ². Bise et brise sont donc doués d'une qualité fort expressive et évocatrice qui rend très facile leur adaptation dans d'autres langues et dialectes.

Sizampa: La répartition de cette désignation (voir carte n° 8) laisse entendre qu'à une époque antérieure, elle recouvrait tout le Languedoc, exception faite de la Gascogne. L'ALF montre que sizampa reste sporadiquement dans les parlers provençaux et même garde quelques îlots compacts (Basses-Alpes, Var, Hérault). Vu la localisation si précise de la désignation, il est très vraisemblable que nous avons affaire à un mot lié d'une façon intime et particulière au domaine provençal, né d'abord dans une région restreinte, mais assez ancien pour avoir gagné la presque totalité du provençal et avoir pénétré dans le francoprovençal, car sizampa a aussi été relevé en Lyonnais 3 et en Forez 4. Nous pouvons tirer des conclusions de l'absence du vocable dans l'Ouest : il apparaît comme originaire de l'extrême Est; son voyage vers l'Ouest (et vers le Nord en francoprovençal) s'est arrêté lors du déclin de la langue provençale et de la désintégration de sa propre aire. C'est à l'arrivée de la désignation bise que l'aire de sizampa s'est désintégrée. Sizampa s'est heurté contre bise, et cette lutte inégale avec un terme qui jouissait de l'appui de la langue française a amené tantôt sa complète disparition, tantôt une déviation de son sens, tantôt une restriction à un emploi péjoratif.

Dans les deux derniers cas : en Haute-Ubaye (Basses-Alpes) sizampa désigne « la neige qui tombe en petite quantité » ; à Lallé (Hautes-Alpes) « tourmente de neige » ; à Bellau « faim » 5 ; dans le Massif Central (ALMC I, carte 19), sizampa est tout vent fort ou même pluie et, parfois, s'em-

- 1. Id., p. 135. Étudiant étranger en France, j'ai été frappé par la fréquence des mots d'initiale b dans l'argot estudiantin : bosser, boulot, balader, bouffer, baratiner, bagnole.
- 2. Cf. Grammont, Le Vers français, p. 302 : « Les spirantes dentales ou sifflantes supposent un souffle accompagné d'un sifflement léger ou violent, ou inversement un sifflement accompagné de souffle ; exemple : « Et les vents alizés inclinaient leurs antennes » (Hérédia, Le Conquérant) ».
 - 3. césampa à Lyon; cf. Puitspelu, Dict. du Patois Lyonn., s. v.
- 4. cizampa en Forez; cf. Gras, Dict. de Patois Forézien, s. v.; &yejapa, sirampa, Devaux, Dict. des Patois des Terres Froides, 5955.
 - 5. Alessio-Battisti, s. v., et FEW II, p. 711.

ploie seulement comme terme injurieux; à 52, 53 (carte 49) sizampa désigne la tourmente de neige; en Forez, le vocable décrit une femme dont les vêtements sont en désordre; enfin en Piémont (sans précision) sizampa désigne la rosée congelée ¹. Là, le vocable a été emprunté au provençal, et, comme il arrive à bien des termes empruntés, il a subi une déformation sémantique considérable.

Comme nous l'avons dit, aura a été parfois senti comme antonyme de vent « vent du Sud » et a eu donc une tendance à s'attacher au vent du Nord. Nous avons montré que auro désigne toujours, dans quelques localités provençales, la bise ou le vent du Nord. Ainsi que sizampa, auro appartient donc à une couche antérieure à celle de bise, et il semble bien que ces deux termes anciens aient partagé entre eux la fonction de désigner un vent froid du Nord, Nord-Ouest, ou Nord-Est, avant l'accession du terme bise à la langue provençale. Je hasarderai l'opinion que sizampa représente une ellipse de Auram plus un adjectif inconnu. L'ordre chronologique serait : 1) Auram, 2) Auram? (> sizampa), 3) bise.

Phonétisme: sizampo est à peu près partout; sauf là où la terminaison flexionnelle du féminin est -a (Haute-Loire, Hérault); et sauf là où la consonne de la syllabe accentuée change de -z- en -l- (758, 759, Hérault; 896, Var; 840, Gard); en -r- (897, Alpes-Mar.).

L'origine de sizampa est obscure. Le FEW ne se compromet pas et se contente de renvoyer le lecteur à Arch. Rom. 4, p. 97, et à Vox Rom. 2, p. 242. Bertoni dans Vox Rom. et Puitspelu (Dict. Éty. Lyonn.) veulent rattacher la désignation à ciro 2 plus rampa « brouillard » selon Puitspelu, plus zampa « étang » selon Bertoni 3. Ces deux propositions se heurtent à des difficultés bien évidentes. Le vocable est provençal, emprunté par le Piémont, donc zampo du piémontais n'intervient pas. Le -z- de sizampa ne peut pas remonter à -r- (de ciro ou de rampa) dans les régions où la désignation a été relevée; les formes en -l- et en -r- sont clairement dues à une dissimilation de -z- prototype sonore de la consonne initiale.

^{1.} Alessio-Battisti, s. v. et FEW II, p. 711.

^{2.} Le type ciro désigne la neige ou la tourmente de neige (aussi cira « faire la tourmente de neige ») dans le Massif Central; voir ALMC cartes 47 et 49. Voir aussi ALLy carte 801, t. III « ça sibère ». Hubschmid (Praeromanica, 46-48) rattache le vocable à une racine préroman KIS-.

^{3.} Streng accepte ciro + rampa.

Une origine CISALPINA (AURA) est tentante ¹. L'évolution phonétique aurait pu être la suivante : CISALPINA > cizalmpa par métathèse de n, suivi par son assimilation à la bilabiale p, > cizampa par la chute de l devant m. Cette perte de l devant m est une évolution assez bien connue, cf. CALM(IS) > $ts\tilde{a}$, $k\tilde{a}$; RAMU PALMAE > rampam; voir M. Nauton, RLiR XXII, p. 62, et Ronjat, 399.

La sizampa serait donc une aura (un vent venant vaguement du Nord) mais particulièrement froide en raison du fait qu'elle vient de l'autre côté des Alpes; donc une désignation toponymique à l'origine, analogue à la lumbarda ². Nous avons vu que le terme est sans doute né dans l'extrême Est du provençal. L'analyse étymologique veut confirmer que c'est dans une région située au pied des Alpes, vraisemblablement dans le Var ou dans les Basses-Alpes où un îlot s'est maintenu.

Que le vocable existe actuellement dans des lieux éloignés des Alpes, cela n'affaiblit pas la validité de la proposition. AURA TRANSMONTANA (nom du vent du Nord) est issu d'une région voisine des Alpes, puis a rayonné en provençal et dans la péninsule ibérique. Sizampa a pu faire de même. Le rayonnement est moins compréhensible dans le cas de tramontana dont le sens étymologique reste toujours clair, que dans celui de sizampa, qui ne suggère rien à quelqu'un autre qu'un étymologiste. Si l'on objecte de plus que les Alpes ne sont pas effectivement au Nord du domaine provençal, je rappelle que sizampa désigne « la bise » et non pas strictement « le vent du Nord » dans les îlots où le vocable se maintient.

Bispu: Ce type est enregistré par l'ALF, en trois localités voisines: 786 (Aude) bispu; 797, 798 (Py.-Or.) bispe, bispa. L'origine est obscure; je n'ai trouvé aucune correspondance en catalan, et un rattachement avec bise n'est pas défendable. Il convient de signaler que Mistral (II, p. 146) donne bispe, au sens de «âpre», «acerbe»; Palay (Dictionnaire du Béarnais et du Gascon modernes, I, p. 156) enregistre bispe « hâle », bispa « hâler » dans la vallée de Lavedan. Le sens de ces termes est clairement proche de celui de bise (cf. le hal « la bise » à 133 de l'ALF). Mistral cite bispe comme variante de ispre, espre, vespre, bispre, et ramène toutes ces formes à HISPIDUS (cf. REW 4148, HISPID(US) > ispre). La terminaison-pre

^{1.} Proposé par Mistral, cet étymon semble être sommairement admis par Bourciez (op. cit., p. 359).

^{2.} Voir le chapitre « Désignations toponymiques ».

s'explique peut-être par l'analogie de aspre ASPEREM. L'agglutination de la consonne initiale v-, b-, reste dans la pénombre. Peut-être un phénomène analogue se trouve-t-il dans le catalan vora < ORA « bord de la mer ».

VII. VENTS DU NORD.

Comme nous l'avons dit, outre la carte « la bise » de l'ALF, il existe des indications sur « le vent du Nord » dans le Supplément. Ce sont les désignations publiées dans ce recueil dont il sera question ici. Quatre types principaux qui ne sont pas enregistrés sur la carte « la bise » ou le sont dans une ou deux localités, y figurent : 1) tramontana 2) mistral 3) cers 4) vent du Nord. Mistral et cers sont proprement des vents du Nord-Ouest et, de ce fait, sont discutés au chapitre consacré aux vents des secteurs intermédiaires. Pour vent du Nord, voir le chapitre « désignations officielles ».

La répartition de ces quatres noms est illustrée sur la carte n° 9.

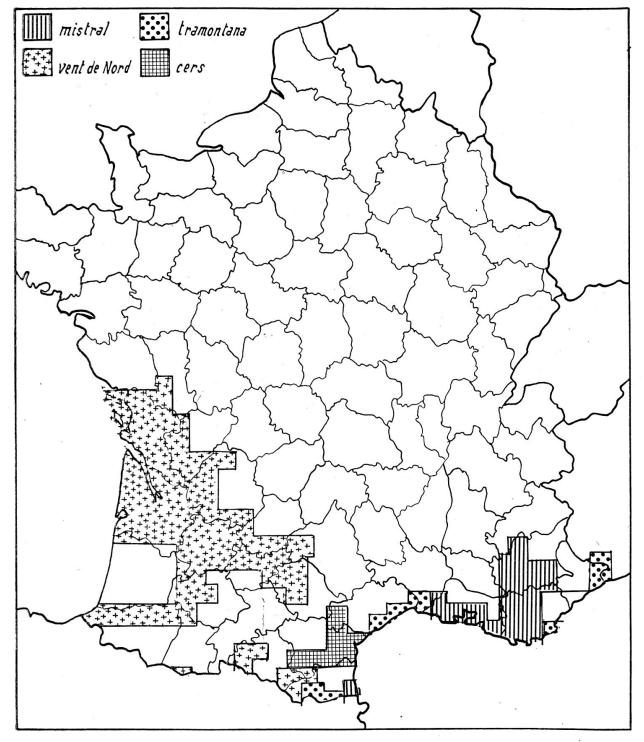
Tramontana: Ce type appartient presque exclusivement à la côte méditerranéenne. Il a été relevé dans les Alpes-Maritimes, Var, Gard, Hérault, Bouches-du-Rhône, Tarn, Pyrénées-Orientales et dans le Massif Central. Ce n'est donc que dans le Tarn et dans le Massif Central que la désignation s'observe loin de la côte.

tramontana remonte à TRANSMONTANA (AURA). On trouve généralement tramūntano; mais la voyelle initiale est parfois é (à 990, 872, 871, 862, 778, 779). TRANS- donne souvent en provençal tre-(cf. trebouli « fermenter », tremuda « transmuer », trelindau « pièce de bois placée au-dessus d'une ouverture derrière le linteau de façade »), et Ronjat (728) affirme que c'est « la partie finale de entre < INTER coupé comme s'il était composé de en-<IN ». Il est à remarquer que le n palatal caractéristique de montagne et montagneux est absent de tramontana.

Le vocable est sans doute né en Italie septentrionale où il est toujours bien attesté ¹, et désigne le vent qui vient des Alpes italiennes, c'est-àdire du Nord. Si la désignation appartenait, à l'origine, à l'intérieur du pays, elle a vite gagné la côte et est devenue un terme marin. Cela explique qu'aujourd'hui tramontana existe aussi loin que sur le « talon » de la péninsule italienne (point 739 de l'AIS). Le nom se trouve aussi

^{1.} Voir AIS, II, carte 399, Notes Marginales.

sur la côte occidentale italienne, partout en Catalogne et en espagnol (sans précision) ¹. Corominas suggère que le vocable a appartenu au latin



Carte 9. — « Vent du Nord ».

1. Corominas, s. v. monte.

vulgaire commun et s'explique également en Catalogne où les Pyrénées se situent au Nord. Cette suggestion est rejetée par deux faits : 1) la localisation précise et exclusive de tramontana sur la côte provençale démontre que le latin vulgaire commun de l'ancienne Provincia ignorait le terme et que ce sont les marins provençaux, en fréquentant les ports italiens et catalans, qui l'ont apporté à la côte languedocienne; 2) tramontana est une ellipse de AURA TRANSMONTANA, AURA ayant le sens de « vent » et non pas de « brise » ¹. Or, nous avons vu que l'évolution sémantique de AURA « brise » > « vent fort » n'intéresse que la France et l'Italie du Nord. Tramontana ne peut donc pas être autochtone en Catalogne et en Espagne.

Il est difficile d'admettre que tramontana est à l'origine STELLA TRANS-MONTANA « étoile polaire » (Bloch-Wartburg, p. 614, Littré IV, p. 2308). Cette phrase, littéralement « étoile à travers la montagne », « étoile d'audelà de la montagne » est dénuée de sens. D'ailleurs je doute qu'un marin en mer voie une montagne de l'Italie du Nord; je suis sûr qu'il ne la voit pas à l'heure où apparaît l'étoile. Tramontana est évidemment le nom du vent qui vient à travers la montagne, et a été attribué ensuite à l'étoile qui, avec le vent, servait pour orienter les marins. Tout doute à ce sujet se dissipe à la lumière du fait que l'ellipse de VENTUM TRANSMON-TANUM existe en Italie: à 286 ven tramuntan, à 318 lu tramontan, à 534 i tramontano (AIS II, carte 399, Notes Marginales). D'ailleurs, à mon sens, l'expression perdre la tramontana se rapporte aussi bien au vent ou à la direction Nord exprimée par le mot tramontana qu'à l'étoile polaire. Il existe aussi perdre le Nord, perder el Norte (esp.), où il est hors de doute que Nord, Norte signifient le point cardinal Nord, l'expression étant analogue à perdre la boussole, être déboussolé.

Vent de haut, Vent haut: Cette désignation s'emploie dans les mêmes régions que son antonyme vent de bas, vent bas, c'est-à-dire, dans l'Ouest de la France, surtout en Bretagne, Anjou, Poitou et dans le Massif Central. Mais son domaine est moins étendu que celui de bas. Dans l'Ouest cela tient à ce que la désignation bise et le nom officiel vent du Nord y sont bien répandus; dans le Massif Central (Aveyron) où le vent d'Ouest s'appelle ben bas, le vent d'Est semble être inconnu, suledre désignant dans

^{1.} Cf. les dictons suivants : « Tremountano ni bono ni sano » ; « Quoro bat la tremountano / Intro dins ta tano » (Streng, II, p. 167).

la plupart des cas « un vent qui suit le soleil ». En Lozère, deux localités (29, 37, ALMC, carte 19) possèdent auro nalto, auro d'al comme termes secondaires à bizo. Pour d'autres précisions sur le vent de haut, voir vent bas et autan au chapitre « Vents du Sud ».

Tarral: Relevé en deux localités de l'Hérault, à 757 taral, et à 768 tarau. Voir aussi Streng II, p. 172. Les deux formes remontent à TERRALE (VENTUM). Il s'agit du vent qui souffle de la terre, de l'intérieur du pays, par opposition à mari < MARINU(s).

VIII. LES VENTS DES SECTEURS INTERMÉDIAIRES.

Les vents qui soufflent des secteurs intermédiaires, situés à mi-chemin entre les directions principales, possèdent au même titre que les vents dont il a été question ci-dessus, des noms particuliers. Les directions, intermédiaires aussi, mais plus proches d'une direction principale que d'une autre (p. e. Ouest-Nord-Ouest) se voient la plupart du temps confondues avec celle-ci. Nous avons vu qu'une désignation s'attache rarement à un vent unique; que, par exemple, autan désigne, selon la localité, un vent du Sud, du Sud-Est, d'Est, etc... Ainsi quelques désignations des vents des secteurs intermédiaires appartiennent proprement aux vents des directions principales, ce qui limite le contenu de ce chapitre. Cependant, il existe des désignations qui identifient particulièrement les vents intermédiaires; on les trouve à la suite.

En latin aussi, les vents intermédiaires étaient dénommés de la même façon que les autres. Il y avait en particulier carbas, caecias, caurus « vents du Nord-Est », thrascias « Nord-Ouest », vulturnus « Nord-Est ». Outre ce type, le nom de vent intermédiaire est assez souvent un composé des noms des deux vents qui l'entourent sur le cadran; par exemple, euroafricus « vent entre eurus et africus », euroaquilo, libonotus. Aucun nom composé n'a survécu en roman, mais le principe s'y est retrouvé. S'il n'existe pas de composés du type euroafricus — qui d'ailleurs est typiquement latin — il y a des combinaisons avec particule d'enchaînement ou avec simple juxtaposition (écrites parfois avec un trait d'union). La particule d'enchaînement est propre au catalan, cf. tramontana i mestral, ponent i mestral (Griera, Tresor s. v.). L'ALF a relevé très peu de combinaisons en gallo-roman, toutes avec juxtaposition ou trait d'union : vẽ de se bas mer, vẽ de se ot mer à 284, 285, où haut, bas et

mer désignent le Nord, le Sud, et l'Ouest respectivement. Bas et haut entrent en combinaison avec galerne et soulerre à 435, 447, 415. Aucune désignation de ce type n'est enregistrée par l'ALF pour le provençal. En francoprovençal, Puitspelu (Dict. Éty. du Lyonn.) a relevé vint-traversa « vent du Sud-Ouest » à Riverie.

Signalons que les désignations officielles, même en catalan, sont des combinaisons avec trait d'union. (Nord-Est, etc.)

a) Vents du Nord-Ouest.

Mistral: Cette désignation peut se passer de commentaire, tant elle est familière. Nous nous contentons d'en donner la répartition et les formes phonétiques.

Le type recouvre tous les départements du littoral méditerranéen depuis les Alpes-Maritimes jusqu'à l'Hérault. Il est absent dans l'Aude où cers prend sa place, et n'occupe qu'une localité (798) dans les Pyrénées-Orientales. La désignation gagne de plus en plus l'intérieur; elle est enregistrée dans les Basses-Alpes, le Vaucluse, et a atteint le Massif Central où l'ALMC la note à 36 (dans le Sud de l'Ardèche) à côté de bise qui, là, est un terme vieilli (ALMC, carte 19).

La désignation n'est pas moins pour cela un terme de marine. Les enquêtes de l'AIS sur les noms des vents ont relevé mistral à 185 (près de Gênes), à 439, 397 (sur la côte nord-est) et à 453 (dans l'Ouest, peu éloigné de la côte). En catalan, mistral est le nom du vent du Nord-Ouest connu dans tous les ports (Griera, Tresor, s. v.); en espagnol, où l'adjectif populaire maestral existe au sens de « magistral », le sens de « vent du Nord-Ouest » a été pris au catalan (Corominas s. v.).

Phonétisme: La forme mihtrau relevée à 893 (Var) représente l'étape la plus avancée de l'évolution phonétique de MAGISTRALE. Le s devant consonne, en voie de disparition complète, a laissé une forte aspiration comme dans certaines régions de l'Espagne. Pour la même localité, l'ALF note uhtau < HOSPITALE (carte 810). L'étape précédente est illustrée par mistral, mistrau, les formes les plus connues, la première étant celle que le français a adoptée. Remontant l'échelle chronologique, on rencontre maestrau (898), maistrau (863), madjyistrau (861), mateyistrau (759); cf. ALF, carte 580: FLAGELLU > fladjyeu, flateyel, etc...

Cers: Ce type dessine une zone compacte au Nord des Pyrénées francocatalanes. Il occupe tout le département de l'Aude et affleure dans les départements voisins : Hérault, Tarn, Haute-Garonne, Ariège. En bref, l'aire occupe la partie ouest de l'ancienne Provincia Narbonensis.

On trouve généralement sers. L'ALG (III, carte 824) a relevé à 6950 (Lavedan) une forme sirsu que le FEW explique comme un emprunt à l'espagnol (voir FEW s. v. circius).

CIRCIUS, antécédent de cers, est attesté chez Pline (Hist. Nat. II, XLVI, 47) qui écrit : « ventus pecularis Galliae Narbonensi ceterorum clarissimus » et ibid. (121) « idem ventus non modo in reliquis partibus caeli ignotus ». Plus tard Sénèque écrit pareillement (Nat. Quaest. 5, 17, 5) : « Quidam (venti) sunt quorundam locorum proprii.... Galliam circius (infestat) ». Il est remarquable que la localisation du vent soit si bien précise, et que c'est dans la même région qu'on la relève aujourd'hui. Cela semble indiquer que les Romains ont pris le nom à une langue parlée en Gaule Narbonnaise. On est tenté de croire que cette langue est la langue celtique, que peut-être le sens de ce nom était très proche de « magistral », vu que les Romains ont appliqué cet adjectif au même vent : mistral. Malheureusement, il n'existe, à ma connaissance, aucune racine celtique à laquelle on puisse rattacher CIRCIUS.

On est amené à considérer une origine grecque, la langue grecque ayant été aussi parlée dans la Gaule Narbonnaise avant l'arrivée des Romains. Le *FEW* et Ernout-Meillet (*Dict. Éty. de la Langue Latine*) proposent donc un rattachement avec circus, le cers étant ainsi nommé à cause du fait qu'il souffle en tourbillon ¹.

Il faut dire que déjà au 11e siècle de notre ère, Aulu-Gelle a énoncé cette opinion quand il écrivit (II, 20, 22) : « Nostri namque Galli ventum circium appellant, a turbine eius, opinor, ac vertigione. » Tandis qu'il est vrai que le mistral et le cers soufflent souvent en tourbillon, l'absence du vocable dans la basse vallée du Rhône où la colonisation grecque a été la plus forte affaiblit quelque peu l'argument d'une origine grecque.

La désignation ne semble pas exister, par exemple, à Montpellier. Dans l'introduction de son Dictionnaire Topographique de l'Hérault (p. 111), A. Thomas donne la composition de la Rose des vents à Montpellier: tramontana, grec, aguielas, levant, aura roussa, marin, garbin, labech, narbones, magistraou, dont cers ne fait pas partie. Mais dans la toponymie de l'Hérault, Cers est le nom d'une commune de Béziers², ville qui se trouve

^{1.} Cf. aussi l'italien cercino « vento turbinoso » (Alessio-Battisti, II, p. 864; REW 1942) qui n'a pourtant rien à voir avec cers.

^{2.} A. Thomas, op. cit.; Les anciennes formes sont Circum (villa), Circium, Cirsum.

à la lisière de la zone du nom de vent. Une fois de plus donc, ce nom est localisé avec une nette précision.

Pourtant, il y a évidence, bien qu'insuffisante, que le vocable est documenté en langue grecque chez Théophraste. Forcellini 1 mentionne candidement Kepulas « auctore Theophrasto » mais Holder (Alt-Celtische Sprachschatz, p. 1026) donne le texte même où on lit δερχίαν et Κεχαίον. Par contre, la thèse d'une origine grecque est appuyée par le fait que Vitruve, chez qui on trouve la première attestation latine de circius, emploie la graphie circias, dont la terminaison trahit une origine grecque 2.

Quoi qu'il en soit, le vocable a pris fermement racine dans la langue latine et a été apporté dans l'Ouest de la Catalogne : cerç 3 et en espagnol: cierzo 4. La forme espagnole, peut-être dialectale, remonte à CER-CIUM, variante de CIRCIUM, attestée, selon Aulu-Gelle, chez Caton; alors que cers en provençal vient de circium, (E aurait donné è > ie par diphtongaison conditionnée, cf. plėjo < PLOVIA dans l'Aude; cf. aussi Ronjat, 90, sĕQUIT > siec, MĔDIU > miech). Comme le vocable n'existe pas dans la péninsule italienne, il faudrait dater sa pleine entrée dans la langue latine au 1er siècle après J.-C., époque en effet du premier document.

b) Vents du Sud-Ouest.

Labech : Ce type lexicologique est répandu tout le long de la côte méditerranéenne. Les représentants sont : labet, labe (ALF 871, 874, 876, 878, 884, 885, 887, 893); lebetey, labetey (777, 787, 895, 896, 897, 899); et le dérivé labet eyada (779). Ils peuvent désigner un vent du Sud-Ouest (le plus souvent), un vent du Sud, un vent d'Est, ou un vent d'Ouest.

Si j'ai donné, ci-dessus, comme étymologie de cette désignation, LIBIcus, c'était seulement pour faciliter le classement. La désignation pose des problèmes étymologiques. Une étymologie terminée par -cu, suggé-

I. Lexicon, s. v. CERCIUS.

^{2.} Il est probable tout de même que la graphie de ce mot étranger était influencée par celle des autres mots étrangers (grec): Thrascias, Caecias, qui apparaissent dans le même texte.

^{3.} Griera, Tresor, IV, p. 23.

^{4.} Corominas, s. v.

rée par Mistral ¹ est rejetée par les formes provençales et par les autres formes romanes : *llebeig* (cat.), *lebeche* (esp.), *ribreccio*, *libess*, *lebic* (it.) ², qui toutes supposent que le K de la syllabe finale a été palatalisé sous l'influence d'un *yod* postposé.

La désignation est connue également en Algérie (lebadj), au Maroc (lebete), en Égypte (labae). De là sans doute, le REW (4959 a) propose un étymon *lebek appartenant à la langue arabe. Corominas a démontré que cela est insoutenable parce que « la vacilación en la consonante es indicio claro de un origen no árabe, y la triple representación -dj, -e, -te, se explica perfectamente como un esfuerzo por adaptar el sonido -te, que es ajeno al árabe ». Après une recherche solide et complète, Corominas arrive à une étymologie libuci du grec tardif, qui est l'évolution normale de $\lambda \iota \beta \acute{\nu} \varkappa \iota \circ v$, diminutif de $\lambda \iota \beta \acute{\nu} \varkappa \circ \varsigma$ « venant de la Libye », « occidentale ».

Étant donné que, dans les mots grecs entrés en latin, l'upsilon est transcrit par y, qui, s'il porte l'accent, est long et reste i en roman 3, on est étonné de ne pas trouver parmi les représentants romans de libuci, une seule forme avec i comme voyelle accentuée 4. Il n'existe même pas en provençal des formes avec u qui auraient pu pénétrer sans l'intermédiaire du latin (cf. bourse et les mots provençaux et francoprov. tubo et empura).

Peut-être faut-il voir dans *labech* un croisement du grec λιβύχι avec le latin libicus. Cela expliquerait la voyelle accentuée : e, aussi bien que le sens prédominant « vent du Sud-Ouest » (le nom grec désignerait proprement un vent d'Ouest). Mistral a cité *labec*, une forme de la désignation en ancien provencal, qui peut remonter à libicu, ainsi que rumek « ronce ».

Les points 786 et 797 (Aude et Pyr.-Or.) ont, comme désignation du vent du Sud, le nom *albe*. Se trouvant à l'extrémité sud de l'aire *labech*, il appartient sans doute au même type étymologique. Mais *albe* n'est pas ce qu'il semble être à première vue : une transformation par métathèse

- 1. Mistral cite le toponyme *Escalo de Labe*, nom d'un ancien lit du Rhône dans la Camargue, qu'il appuie en ajoutant le fait connu que les anciens appelaient *Ostium Libicum* une des bouches de ce fleuve, parce qu'elle s'ouvrait dans la direction du Sud-Ouest, vers la Lybie.
 - 2. Cf. Griera, Tresor, s. v.; Corominas; AIS, II, carte 399, Notes marg.
 - 3. Cf. cyma > cimo; butyrum > butirro (it.); papyrum > pabil (béar.).
 - 4. Sauf à 361 de l'AIS, site de l'ancienne colonie grecque, Atria. Revue de linguistique romane.

de *labe*. Si nous considérons la chaîne des phonèmes du groupe syntaxique, article défini + substantif, nous constatons qu'un changement de *le labe* > *lalbe* (où l'élision est nécessaire) ne constitue pas un métathèse. En outre, des métathèses qui font commencer par une voyelle des mots d'initiale consonantique sont, à ma connaissance, inconnues ¹. Il s'agit plus probablement d'une mécoupure qui a causé la déglutination de la consonne initiale : *labe* > *l'abe*. Pour la réapparition de *l* à l'intérieur du mot, deux explications méritent de retenir notre attention :

- I) une collision entre labe et albe < ALBU « blanc », le vent du Sud étant souvent dénommé vent blanc (voir le chapitre « Désignations descriptives »);
- 2) l'influence postérieure des autres parlers qui continuent à dire *labe* aurait pu réintroduire le *l*, qui entre à l'intérieur du mot, mal assimilé par les sujets parlants de ces deux localités situées sur la périphérie de l'aire *labech*.

A 797, l'ALF (carte 768) note une forme elre < (H)ED(E)RA, où l'insertion de l est sans doute due à l'influence des parlers voisins qui connaissent la forme lere, créée par l'agglutination de l'article défini (cf. aussi le français lierre).

c) Vents du Nord-Est.

Grec, gregal: Il s'agit d'un terme de marine qui occupe des localités situées sur le pourtour de la côte méditerranéenne. Ainsi la répartition de ce type ressemble à celle de *labech* et, de même que cette désignation, la direction du vent qu'il désigne n'est pas constante. Parfois c'est un vent d'Est (893, 861, 787, 757, 895); parfois un vent du Nord-Est (871, 777, 778); parfois un vent du Sud-Ouest (882, 779, 768); parfois un vent du Nord-Ouest (898). Ainsi que les autres désignations de la côte, ce type existe aussi en catalan: grec, gregal; en espagnol: griego, gregal; en italien: grego, grega, gregali (AIS II, carte 399).

Au contraire des données de *l'ALF*, Griera, Corominas, Alessio-Battisti et Mistral, précisent tous que *grec*, *gregal* désignent un vent du Nord-Est. Dans ce cas, la désignation serait née en Sicile ou dans l'extrême Sud de l'Italie, les seuls endroits où elle s'explique géographiquement.

Signalons que graecus n'est pas attesté en latin comme nom de vent,

^{1.} Des formes telles que arloge, arnega, doublets de reloge, renega, sont des anciennes arreloge, arrenega réduites par syncope.

et c'est, de toute évidence, par le contact direct avec les marins de Sicile ou de l'Italie du Sud que les Provençaux et les Catalans ont reçu la désignation. Pour plus de détail sur la répartition de grec (dans les langues slaves), voir FEW IV, p. 210 et 213.

On trouve, comme formes phonétiques, grek (< GRAECU) à 777, 787, 768, 757; gregale à 882; gregau à 898, 778, 779; gargal, gargau à 797, 871, 861 (< GRAECALE). Les formes en gar- ont été produites par métathèse de r et le passage de e prétonique à a (cf. lebech > labech). Il ne reste qu'à mettre en évidence la forme grēngari relevée à 893 et 895 (Var) dont la forte nasalisation de la voyelle e est curieuse. Peut-être s'agit-il de la phonétique expressive. En tout cas, la forme n'est pas sans rappeler Gringoire à côté de Grégoire, aussi bien que l'espagnol gringo « étranger », « langue incompréhensible d'un étranger », à côté de griego. La forme gringo, plus expressive, semble-t-il, est celle qui est parvenue aux Amériques où, au Mexique, un Nord américain porte le sobriquet de gringo.

IX. Désignations toponymiques.

Les désignations toponymiques sont en vérité des noms faits d'après un point d'orientation. Le peuple se repère par des moyens divers : en mer, où les horizons sont grands et éloignés, seules les grandes directions sont valables. Ainsi dans l'Atlantique, les marins emploient les termes Est, Ouest, Nord, Sud qui désignent des aires de très grande étendue plutôt que des points cardinaux, tandis que leurs confrères méditerranéens utilisent labech, gregal qui se rapportent d'une façon assez vague à la Grèce et à la Lybie, garbin, scirocco, levant, ponent, prototypes de Ouest, Est, etc...

L'homme de l'intérieur se repère différemment. Son horizon et son point d'orientation sont souvent une montagne, un fleuve, une ville, une province ². Ce qui fait que les désignations toponymiques sont en grande abondance à l'intérieur. Tantôt elles détiennent le monopole de dénommer un vent (par exemple *narbunes*) tantôt elles jouent un rôle secondaire et supplémentaire, tantôt elles aident à préciser la direction

^{1.} Cf. aussi l'anglais passenger < le français passager.

^{2.} Cf. pourtant vent d'Égypte, bise de Russie, en deux localités wallonnes (ALW, III, p. 128 et 133).

d'un vent principal et déjà nommé (par exemple biz limusin « bise de Limoges », un vent d'Est à 517 (Charente)); outo de berniko « autan de la montagne de Bernicaut », un vent d'Ouest; outo de kersi « autan de Quercy », un vent du Nord-Ouest à 733 (Tarn-et-Garonne).

Les noms toponymiques des vents tombent dans trois catégories historiques principales :

- 1) Ceux de la période préromaine. Ce sont par exemple grec, labech, tous répandus sur la côte des pays méditerranéens. Ils ont été déjà traités.
- 2) Ceux qui ont pris naissance dans les provinces romaines au début de la romanisation de la Gaule. Ces noms sont assez largement répartis et ont parfois une importance historique : ils ont comme base les noms des villes ou des colonies qui étaient les grands centres de civilisation romaine. Les noms de cette catégorie se trouvent dans le commentaire qui suit plus loin.
- 3) Les noms de la période moderne. L'ALF ne les a pas recueillis en grand nombre; mais l'ALMC en publie dans les notes marginales de la carte 20 une riche moisson; l'ALW (III, p. 131-133) fournit les noms toponymiques pour la région wallonne, mais ils sont tous composés de vent + le toponyme; on en trouvera d'autres chez Streng II, p. 172-174.

Les noms toponymiques obéissent eux aussi au principe de substantivation qui est à la base de la formation des autres noms. A un radical comportant le toponyme vient s'ajouter un suffixe adjectival qui n'a aucune valeur sémantique bien définie. Les suffixes sont les suivants :

-ACEUS cf. overyaso « de l'Auvergne » (voir ci-dessous); -ENSIS cf. rudanes (Massif Central) « de Rodez », karkases « vent du Sud-Ouest », « de Carcassone » à 766 de l'ALF; -ALIS cf. limuzau « vent d'Ouest », « de Limoges » à 713; -ICIA cf. cantareza « du plomb du Cantal » (voir ci-dessous), ardeza « vent du Nord-Ouest », « d'Ardes-sur-Couze » à 811; -ENTIA cf. auro prodelèntso (Massif Central) « de Pradelles »; -ARDA cf. tsampaṇardo (Massif Central) « de Champagnac », lumbarda « vent du Nord » à 991, « vent du Sud-Est » à 971, 973, « de la Lombardie »; -ONA cf. dzazona (Massif Central) « vent d'Est », « de Jax »; -ARIA cf. eidzaleiro (Massif Cen.) « vent du Nord », « d'Yssingeaux »; -ING (germ.) cf. kanigunen « vent d'Ouest », « de la montagne de Canigou » à 796. Pour -ING > -en, -en, voir Rohlfs, op. cit., p. 145; -OTTUS cf. oubigot « d'Albi » (voir ci-dessous); -INA cf. espayino « de l'Espagne » (voir ci-dessous).

Noms de la catégorie 2.

Narbunes: Ce type est le plus important de cette catégorie, et, en effet, comporte le nom du premier grand centre romain en Gaule — la ville de Narbonne — et le suffixe -ensis. L'ALF a relevé arbunes « vent du Sud-Ouest » à 757, 868; « Nord-Est » à 758; narbunes « vent d'Ouest » à 786, 795, 768; « Sud-Ouest » à 777, 737; marbunes « vent du Sud-Est » à 766. L'ALMC (carte 20) enregistre à 33 arbunes « vent du Sud-Ouest ». La désignation existe également à Montpellier ¹.

Le nom *narbunes* a traversé les Pyrénées et pris racine en Catalogne. Griera donne la forme *arbones* « vent du Nord-Nord-Est », et le *Tresor* la forme *narbones* « vent qui vient de la côte de Narbonne ».

Les formes en ar-, mar- résultent de la dissimilation du premier des deux n, entraînant, dans le premier cas, sa totale disparition, et dans le second, sa différenciation en m-.

Auvergnasso: Dans le Sud du Lyonnais, à partir des points 53 et 54 de l'ALLy (III, carte 768), auquel se joint la partie septentrionale de l'Ardèche, le vent d'Ouest ou du Nord-Ouest est désigné d'après l'Auvergne. Sauf à 65 et 73, où cette désignation est la seule enregistrée, overyaso existe à côté de traversa. Le suffixe -ACEU, d'habitude péjoratif, s'explique ici peut-être par la tendance à déprécier tout ce qui vient de l'étranger. Outre la forme overyaso -a, qui se trouve presque partout, on a varyasa, due à la déglutination de la première syllabe.

Cantal: C'est la montagne, le plomb du Cantal, et non pas le département de date récente, qui donne son nom à ce vent ². L'ALF a relevé kantales (-ENSIS) « vent du Nord-Est » à 722; kôntolezo (-ICIA) à 728; kãntal « vent d'Est » à 713; bẽn der tsãntar à 719. L'ALMC note tsãntau à 13; tsãntareza à 24; kãntagezo à 28, 32 et 43; teãtareira (-ARIA) à 18. Le nom de vent cantal, cantau, laisse entendre que le toponyme Cantal est un ancien adjectif en -ALIS (cf. Dauzat, Toponymie Française, p. 192).

I. A. Thomas, op. cit., p. III.

^{2.} Dans tous les cas, la direction du vent qui porte ce nom est clairement orientée vers le Massif du Cantal.

Oubigot: On trouve à 728 oubigwot « vent du Sud-Ouest », à 758 aubijot « vent du Nord », à 729 aubigot « vent du Sud-Est ». L'ALMC donne oubigwot « vent d'Est » à 50. Il s'agit du nom de la ville Albi + le suffixe -ottus. Albi était au moyen âge une seigneurie importante, siège des célèbres Albigeois. Le suffixe -ottus peut être diminutif (cf. îlot, maillot) ou bien augmentatif-dépréciatif (cf. grandote, viejote en espagnol). La présence de l'occlusive-g- dans ces formes, sans doute très anciennes et populaires, semble indiquer que Albi remonte à ALBICA, bien que cette forme latine ne soit pas attestée.

Joran: Ce type désigne le vent d'Ouest ou le vent du Nord-Ouest dans la Suisse Romande et dans la Haute-Savoie. On trouve à 957 et et 936 zoerā; à 937, 947, 959 jorā; à 958 joerā. Il s'agit sans doute du vent venant du Jura, qui effectivement est à l'Ouest ou au Nord-Ouest de ces localités.

Vent de France: L'ALF relève cette désignation à 299 (« vent du Sud ») et à 284 (« vent du Sud-Est »). L'ALG (III, p. 131) la note dans plusieurs localités wallonnes. Ici, France se rapporte à l'Île de France et non pas à la France moderne.

Vent de l'Espagne: L'ALF et l'ALG relèvent cette désignation en plusieurs localités pyrénéennes. On trouve ben d espaya, -o, ou bien espanino, -a. Le suffixe -inus peut exprimer la possession, cf. divinus. Pour
-inus dans les Pyrénées, voir Rohlfs, op. cit., p. 150.

X. Désignations diverses.

Vent d'amont: Cette désignation ne s'applique à aucune direction préétablie, mais, ainsi que le terme *haut*, dénomme le vent qui souffle des hauteurs, *amont* étant descendu de AD MONTEM.

Si le terme *amont* se rapporte, à l'origine, aux hauteurs d'un pays, par opposition à *aval* (< AD VALLEM, voir ci-dessous), il a fini par s'associer en français principalement aux cours d'eau. Cependant, Mistral enregistre pour le provençal le sens primitif de « là-haut », « en haut », aussi bien que « dans le Nord » (tandis que *aval* « là-bas », « en bas »).

L'ALF donne vẽ d amõ « vent d'Est » à 299; ben d amũ « du Sud » à 744.

L'ALMC note be dom « vent du Nord » à 41; be dom « du Sud » à 55. ve domo désigne la bise à 371, 387, 395, 349, 347 (cf. ALF, carte 133). Il semble aussi que vent d'amont et vent d'aval soient des termes assez généralement connus sur la côte atlantique, le premier désignant le vent qui vient de l'intérieur, donc un vent d'Est, l'autre désignant le vent qui souffle de la mer, donc un vent d'Ouest. J'ai relevé le terme dans une charte de 1481 de la ville de Blois : « d'une part devers le vent d'amont.... et d'autre part devers le vent de soulerre » 1. Au sujet de la répartition de vent d'amont et de vent d'aval, voir Streng, II, p. 163.

Vent d'aval : L'usage de *aval* en opposition avec *amont* relevé par l'*ALF* seulement à 299, existe sans doute dans plus de régions que l'*ALF* ne le montre (voir Streng *ibid*.).

On trouve $v\tilde{e}d$ ava à 299 « vent du Sud-Ouest »; $v\tilde{e}d$ avo à 705 « vent d'Ouest » (là, le vent d'Est s'appelle $v\tilde{e}$ nau « vent haut »); $b\tilde{e}d$ oval à 714 « vent du Sud » (714 de l'ALF est voisin de 41 de l'ALMC où le vent du Nord s'appelle vent d'amont); ben d abal à 798 « vent d'Est ».

La désignation semble avoir voyagé aux autres pays de langue romane : il existe en catalan, en espagnol et en portugais le terme vendeval qui exprime « n'importe quel vent très fort » ². En catalan la désignation autochtone vent d'avall s'attache au vent d'Ouest, et vent d'amont au vent d'Est. En basque le vocable mendebal (« vent d'Ouest », « point cardinal Ouest ») est probablement aussi apparenté au français vent d aval (dissimilation du premier b d'un bendebal, par simple nasalisation), quoique Jud (Romania XLIV, p. 294) hésite à l'admettre. Ventavolo dénomme la tramontana en italien, mais Alessio-Battisti (s. v.) ramène le vocable à VENTUS AQUILUS (AQUILO étant en latin le vent du Nord), étymologie en quelque sorte fantaisiste.

Gavot: Ce mot désigne le vent du Nord-Ouest à 990 (Alpes-Mar.). En provençal, un gavot est un homme grossier, et c'est le sobriquet qu'on donne en Provence aux montagnards des Alpes, et dans le Languedoc à ceux de la Lozère. Gavot est apparenté au verbe gaver, cf. Bloch-Wartburg, p. 277; FEW IV, p. 4; REW, 3623.

^{1.} J. Soyer, op. cit., vol 17, IIIe partie, p. 167. Cf. dans le même cartulaire (p. 221) « juxta la maison des Trois Roys d'une part, devers le vent d'aval..... » (ann. 1457).

^{2.} Griera, Tresor, s. v.; Corominas, s. v.

Jibral: « Vent d'Ouest » à 737 (Aveyron). Mistral localise la désignation dans tout le Rouergue. Il s'agit d'une racine jibr- (cf. le français givre) + le suffixe -ALIS. A propos de la racine, voir Brüch, ZRPh 52, 329; Jud, Vox Rom., 8, 56; Hubschmied, Vox Rom. 3, 128.

Ardjyelas: Ce nom est relevé à 852 (Gard) au sens de « vent d'Est ». Il s'agit d'une racine obscure plus le suffixe -ACEU. A propos de la racine, cf. plou d'argelas « il tombe du givre » du provençal.

Vaudaire: Désignation du vent du Sud ou de l'Ouest dans la Haute-Savoie, en Vaud et en Valais. On trouve à 958 et 968 vodèr; à 959 vodèr; à 969 vaodèr. Il s'agit sans doute d'un nom toponymique d'après Vaud; mais d'autres étymons sont discutés en détail par Gauchat dans BGPSR 1911, 2-3, p. 46; 1914, 3, p. 62; 1915, 3-4, p. 37; et par Streng II, p. 146 et 147.

XI. Désignations descriptives.

J'appellerai « désignations descriptives » celles qui se composent de vent ou aura + une épithète. D'autres noms de vents dont il a été déjà question sont aussi, dans le fond, descriptifs, tels bise, mistral; mais s'ils étaient à l'origine des épithètes, ils sont devenus des substantifs, qui ont perdu l'étroite association avec la qualité qu'ils exprimaient autrefois.

Par contre, les désignations que je traite ici parlent d'elles-mêmes. Partout où elles s'emploient, c'est dans un but non équivoque d'exprimer une qualité du vent.

Les épithères sont de deux types : 1) celles qui expriment une couleur et décrivent l'effet visuel du vent, telles noir, blanc, brun, roux; 2) celles qui en décrivent l'effet sensitif, telles froid, chaud.

Il arrive souvent que des épithètes antonymes s'appliquent à deux directions opposées; par exemple, l'emploi de *noir* entraîne celui de *blanc* et ainsi de suite. On trouvera une liste de ces oppositions à la conclusion.

La couleur blanc s'attache aux vents du Sud et de l'Est, alors que noir décrit les vents du Nord et de l'Ouest.

Vent blanc: Désignation du vent du Sud à 617, 618, et d'après le

FEW (I, p. 394) à Petit-Noir, Doubs, Chaussin, Lyon. L'ALMC relève la désignation be blo à 34 (Lozère). Vent blanc désigne le vent d'Est à 4 et 18 de l'ALMC, et un vent « qui suit le soleil » à 29, 33, 39.

Dans le Massif Central, $bl\tilde{a} > bl\tilde{o}$, par une évolution phonétique bien connue an > on en position tonique (voir Nauton, RLiR, XXII, p. 62).

Nous avons vu qu'il est vraisemblable que *albe*, désignation du vent du Sud dans les Pyrénées-Orientales a été influencé par ALBUS. On voudrait aussi dériver de ALBUS un nom de vent *über* à Neuenburg, *obera* à Vully (Suisse); cf. FEW I, p. 46; Gauchat, dans BGPSR 2, 63.

Auro bruno: Vent du Nord à 875; vent du Nord-Est à 876.

Auro rousso: Dans le Massif Central, vent du Nord à 34 (ALMC); vent du Nord-Ouest à 38, 39.

Vent noir: Le type de désignation descriptive le plus important. Il existe deux formules: vè negré et vè de negré. La première abonde dans le Massif Central désignant le vent du Nord, Nord-Ouest ou de l'Ouest. vè de negré dénomme le vent du Nord à 617, et 711 (Corrèze), à 618 et 619 (Lot); le vent d'Ouest à 707, 708, 710 (Corrèze).

La forme vè de negré, représente-t-elle un ancien le negré, devenu vè de negré sous l'influence des désignations officielles? Cela est très probable et la forme ne s'explique guère autrement. Vent de negre serait analogue à bise devenu vent de bise. Dans les localités occupées par vè de negré, on trouve aussi vè de sulèr, vè d autà, qui attestent, d'une façon claire, l'influence des désignations officielles sur les noms locaux.

Vent chaud : Ce nom s'applique au vent du Sud à 693 (Basses-Pyrénées), 706, 708 (Corrèze), 40 et 42 de l'ALMC (Cantal).

Vent froid: C'est la désignation du vent du Nord dans quelques localités de la Dordogne, Corrèze, Cantal, Lot, Aveyron. Vent froid figure sur la carte « bise » de l'ALF (pour la répartition, voir au chapitre « La bise »). A 351 de l'ALF la bise s'appelle la froide (AURA FRIGIDA).

Parfois les épithètes s'attachent, d'une façon superflue, à un nom propre de vent. Nous avons déjà signalé les cas de *bise noire*. Il existe aussi *autam blank* et *outo blonk*, « vent d'Est » et « vent du Sud » respectivement dans deux localités de l'Aveyron.

Il est intéressant de remarquer que les désignations descriptives comportant une épithète de couleur, loin d'être éparpillées çà et là en tant que noms motivés, sont groupées dans une zone qui comprend grosso modo les départements du Cantal, Corrèze, Lot, Aveyron, Lozère. Peut-être intéressera-t-il un ethnologue de savoir pourquoi les gens de ces régions témoignent linguistiquement d'une si vive sensibibilité devant la nature. Il se peut tout de même que ces régions conservatrices aient gardé mieux que d'autres une vieille tradition par laquelle le vent est personnalisé et par laquelle on lui donne la teinte même que présente l'horizon d'où il vient.

XII. Désignations officielles.

Les désignations officielles sont: vent du Nord, vent du Sud, vent d'Ouest et vent d'Est. Ce sont celles qui sont employées par la radio, les journaux et les textes scientifiques. Ces organes de propagation n'excluent pas, outre ces termes, l'usage de quelques désignations populaires dans les régions géographiques où les vent et les désignations sont typiques. Ainsi on lit dans les journaux et on entend à T.S.F. les noms mistral, tramontane. J'ai connu, depuis mon enfance, les noms sirocco, mousson, simoun.

L'ALF démontre que les désignations officielles sont répandues sur la côte altantique. La distribution de Est, Ouest et Sud est, à peu de chose près, identique, chacun de ces noms occupant une dizaine de localités en Poitou, Saintonge et Dordogne. L'ALG (III, cartes 825, 827, 829) y ajoute l'extrême Nord de la région gasconne (Gironde). Par contre, le domaine de la désignation Nord s'étend beaucoup plus largement. A la différence des trois autres noms, Nord descend avec ampleur dans le Midi, et parvient jusqu'aux Pyrénées. Le vocable gagne aussi l'intérieur, et a été relevé à l'orée ouest du Massif Central (point 40, Cantal), dans la Lozère (point 33) et dans l'Ardèche (point 27) sous la forme de bè del nor, vè diy nor, l'auro del nor (voir ALMC, carte 19). Pour la région wallonne, l'ALW (III, p. 133) remarque que « parmi les noms officiels modernes, Nord apparaît le plus souvent (mais le questionnaire l'appelait davantage) ».

Il convient d'expliquer cette inégalité dans la répartition de ces quatre termes qui sont tous d'origine germanique, qui s'emploient exactement sur le même plan, et à propos desquels on pourrait dire que l'emploi de l'un devrait entraîner fatalement celui des autres.

Essayons d'abord de définir l'influence que la langue française, officielle, a eue sur la répartition des quatre termes. Si nous avons cité Est, Ouest, Sud, et Nord comme les désignations officielles, cela n'empêche pas qu'elles soient dialectales dans certaines régions, ne devant rien, sauf peut-être pour la prononciation, à la langue officielle, et cela sur la côte normande ou atlantique, par exemple, où les vocables, en tant que termes de marine, ont sans doute fait leur première apparition en France. Il est évident qu'ils étaient directement empruntés par les marins à la langue étrangère. Dans la Vendée et la Charente-Inférieure aussi, les localités occupées par Est, Ouest et Sud sont séparées du Centre par les aires de soulerre, galerne et autan. Il ne s'agit donc pas du rayonnement des termes du centre culturel du pays, mais plutôt de vocables soit autochtones soit empruntés à une autre région côtière. L'influence française semble s'être exercée davantage sur la désignation des points cardinaux que sur celle des vents. Cette influence est venue parfois briser l'identité que nous avons signalée entre nom de vent et nom de point cardinal. Ainsi l'ALG (II, carte 231) montre Est comme point d'orientation quatre fois en Ariège, une fois dans les Hautes-Pyrénées, le Lot-et-Garonne et le Gers, trois fois dans les Basses-Pyrénées. La répartition des points d'orientation Sud et Ouest est à peu près identique (cartes 229, 230) 1. Le français a pu modifier le vocabulaire des points cardinaux et non des vents parce que ceux-ci sont beaucoup plus importants et particuliers à la vie paysanne. D'après un témoin de l'ALG (à 790 E, Ariège), au sujet des termes d'orientation, «ça n'a pas d'importance, ça». L'influence française, si elle ne s'est pas imposée dans le vocabulaire des vents, a donné naissance à la formule « vent de... ». Là où Est, Ouest, Sud et Nord sont des vocables autochtones et non pas imposés par la langue officielle, ils s'employaient sans doute, à l'origine, indépendamment de « vent de . . . ». L'ALF note à 476 le norwe, le norde, « vent du Nord-Ouest », « du Nord-Est ». Pour le catalan, Mgr Griera (Tresor, X, p. 307) donne comme premier sens de Nord « el vent que tira de la banda de tramontana », et comme deuxième sens « direccio ». Il en est de même pour Nord-Ouest, Nord-Est et Est. Il existe d'ailleurs beaucoup d'exemples français et anglais de l'usage absolu de ces termes au sens de vent (voir Littré et Oxford Eng. Dictionary).

^{1.} Cette répartition curieuse ne s'explique que si l'on admet que Est, etc., ne sont pas inconnus aux patois, mais ont atteint le fond du langage seulement dans les localités signalées.

Les observations faites sur la répartition de *Est*, *Ouest* et *Sud* ne sont évidemment pas valables pour celle de *Nord*, qui, nous l'avons vu, déborde dans le Midi et à l'intérieur. L'influence française, qui a été presque neutre pour *Est*, *Ouest*, et *Sud*, a-t-elle été si prépondérante sur la répartition de *Nord*, et pourquoi ? C'est ce qu'il importe d'examiner.

Nord, Est, Ouest et Sud apparaissent pour la première fois dans la langue française au cours du xIIe siècle 1, et viennent tous d'une langue germanique généralement tenue pour être la langue anglaise, bien qu'aucun accord n'existe sur la période où l'emprunt a eu lieu. Pour Brüch (RLiR II, p. 87), soutenu par le FEW (III, p. 247), le vocalisme du français est prouve que le vocable vient du moyen anglais; pour Corominas (s. v. este) qu'il vient de l'anglo-saxon; pour Oxford English Dictionary, qu'il vient simplement de l'anglais. Il me semble au contraire que la preuve est infirmée par la constatation que dans toutes les langues germaniques Est et Ouest n'ont pas le même vocalisme (ist, west anglais; ost, wèst allemand, etc.). L'identité du vocalisme de èst et wèst en français peut bien résulter de la force analogique et unificatrice qui aurait pu accompagner l'intégration des termes dans l'ancien français. Le français Ouest est une adaptation exacte de la forme germanique; Est serait donc la formation analogique. Quoi qu'il en soit, les autres termes profitent de la certitude établie pour Est et on les fait provenir, tous les quatre, de l'anglais ou de l'anglo-saxon.

J. Bourciez ², tout en s'en appuyant sur la thèse d'une origine anglaise, allègue que Nord « s'est imposé avec d'autant plus de force qu'il était contenu dans le nom propre Normand et qu'il comblait une lacune lexicologique ». Tandis que l'auteur a développé avec insistance la seconde proposition, c'est la première qui doit retenir notre attention. Si, à première vue, il semble qu'il n'y ait eu, en ancien français, aucun terme signifiant « Nord », ce n'est qu'une illusion créée par la langue écrite. Tant qu'il y avait des termes désignant le vent du Nord — et on ne peut pour aucun moment en contester l'existence — il ne pouvait pas exister une lacune lexicologique. Le vent, plus important que le point d'orientation, donnait le plus souvent son nom à celui-ci. Le point d'orientation

^{1.} Est, Ouest et Sud apparaissent dans Les Quatre Livres des Rois; Nord dans le Roman de Rou.

^{2.} Op. cit., p. 357 sqq.

Nord a été rendu — et continue à l'être — par bise, haut, galerne, sizampo, auro, tramontana.

Pour reprendre la première proposition, il semble bien que Nord soit venu au gallo-roman dès l'arrivée des Normands. Les hommes du Nord étaient des aventuriers redoutés et ont dû provoquer une grande curiosité chez les habitants de toute la Gaule. Ils ont gardé leur nom, latinisé en Nordmanni, et l'ont imposé aux Gallo-Romains. Une analyse de ce nom a fait apparaître le nom Nord comme la désignation de la région d'où étaient venus les étrangers. Et c'est pourquoi à la différence de Sud, Est, Ouest, Nord n'est pas simplement à l'origine un terme de marine, car le vocable appartient bien à l'intérieur du gallo-roman puisqu'il est attesté dans les textes latins du moyen âge, tandis que Sud, Est, Ouest ne le sont pas 1. J'ai relevé Northus, terme d'orientation, dans deux chartes, datées entre 1060-1108, du Cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon 2. Northo s'emploie avec Mane (Est), Sero (Ouest), Medio die (Sud), et dans la seconde charte, le scribe, appelé à délimiter un autre champ, remplace Northo par Circio, qui d'ailleurs est le terme usuel employé dans le Cartulaire. Northo représente-t-il de même que Mane, Sero et peut-être Medio die, une latinisation d'un terme populaire? On ne saurait le dire. Tout ce qu'il est permis d'affirmer, c'est que le terme North est connu dans certains milieux de la ville de Mâcon.

Voici d'autres attestations que j'emprunte à du Cange : « Gens Danorum, qui vulgo Nortmanni, id est, Septentrionales homines appellantur », Aimonius, de Miraculis S. Germani (fin IXe siècle). L'exemple laisse entendre que l'analyse du nom a été faite. « Zephyro, Northoque nobis contrariis obtriti » Dudon, Histoire des Ducs de Normandie (début XIe siècle). Cet exemple démontre que déjà à cette époque North est connu comme nom de vent. Finalement :

« Qua prius antiquam cum Neustrio nomen haberet
Post a Normannis habuit Normania nomen
Quo gaudent patrii memores idiomatis esse
In quo North, Boreas, homo, Man sonat. Inde vocatus
Normannus priscae memin in patriaeque tribusque »,
Guillaume le Breton Phillipide (fin XIIe siècle).

- 1. Ni dans du Cange, ni dans les Cartulaires que j'ai examinés. Einhard dans *Vita Carolimagni* parle du *Cercius Nord-Ouestroni*. Il me semble s'agir d'un germanisme de la part de l'auteur, qui, quoique secrétaire de Charlemagne, était né et éduqué en Allemagne.
 - 2. Cartularium Matisconense, M. Ragut, p. 20 et 31.

De ces exemples, il ressort que *North* est un terme signifiant « Nord » ou « vent du Nord » connu, sans être nécessairement populaire, des Gallo-Romains, et que les Normands l'ont implanté dès leur arrivée en Gaule au cours du ixe siècle. Étant donné que les autres termes *Est*, *Ouest* et *Sud* appartiennent au germanique commun et que, ainsi, la même unité lexicologique que nous avons remarquée sur la Méditerranée (*tramontana*, *grec*, *labech*, etc.) existe sur la mer du Nord (*Est*, *Ouest*, *Sud*, *Nord*) il est évident que ces trois autres termes étaient également familiers aux Scandinaves devenus Normands. Si l'on s'en tenait à l'opinion qui fait absolument provenir *Est* de l'anglais, on serait obligé d'admettre que les Normands, en se romanisant, auraient renoncé à *Est*, *Ouest*, et *Sud*, pour les reprendre plus tard de l'anglais; car c'est sans doute par les marins de la côte nordouest que les termes auraient été introduits en France ¹.

Quoi qu'il en soit, nous pouvons affirmer que les vocables Est, Ouest et Sud, au contraire de Nord, sont proprement des termes de marine, plus vivants sur la côte nord-ouest et atlantique qu'ailleurs. Nord, en raison de la notoriété des Normands, s'est imposé, dès le moyen âge, à l'intérieur du pays. De sorte que, au moment où les termes Est, Ouest, Sud et Nord commencent à apparaître dans les textes de langue française, et plus récemment dans les émissions de la T.S.F., Nord, s'il n'appartient pas déjà au fond des patois, n'est toutefois pas inconnu des patoisants. Il ne semble pas du tout s'agir du simple rayonnement d'un terme de l'Île de France; car l'on constate que Nord ne laisse aucune trace sur l'autre grande route de cheminement des termes parisiens, celle qui descend vers Lyon. Partout en Lyonnais, le vent du Nord s'appelle bise. Nord s'est enraciné dans l'Ouest de la France, du Nord au Sud, sans doute parce que la présence des Normands s'est fait sentir avec le plus de force.

Il est aussi probable que *Nord* soit arrivé en espagnol par une voie autre que celle empruntée par le Sud. La forme espagnole sur a été sans doute influencée par surwe, sure, prononciation marine de Sud-Ouest, Sud-Est². Pourquoi la prononciation norwe, nore de Nord-Ouest, Nord-Est, n'a-t-elle pas influencé de la même façon Nord en espagnol? Norte, la forme espagnole, semble suivre la prononciation nort de l'intérieur de la France. Corominas (s. v. este) a soulevé le problème de cette différence

^{1.} Au XIVe siècle, Jehan de Brie (Le Bon Berger, 66) écrit : « Les mariniers et aulcuns autres devers le coste de Normandie en noment quatre vens principaulx : nort, ouest, eth, sut ».

^{2.} Voir Corominas, s. v. este.

dans le traitement de la consonne finale de *Norte* et *Sur*. Dans le fond, il soutient l'hypothèse que j'ai proposée ci-dessus : il explique que « *Nord* conserve bien son occlusive finale en français grâce à la position post-consonantique, et, comme le -d final était sourd, le son fut transcrit nort > norte en espagnol ». Il n'a pourtant pas mentionné que *Nort* appartenait sans doute à un milieu social et géographique différent de celui de *Sud*. A ce propos, je me permets finalement de citer un exemple qui illustre l'usage latin de *Nord* très loin de son lieu de provenance; le texte, daté 1100, appartient à Guillelmus Apuliensis :

« Hos quando ventus quem lingua soli genialis
North vocat, advexit Boreas regionis ad oras
A qua digressi fines petiere Latinos
Et man est apud hos, Homo, quod perhibetur apud nos
Normanni dicuntur, id est, homines Boreales »

(de Gestis Normannorum, cité par du Cange s. v. Northus).

Phonétisme: La consonne finale de *nord* est généralement non articulée; mais l'ALF note *nort* à 479, 535, 536, 643, 645, 681, 683. L'ALG confirme cette forme pour la Gascogne. Ce traitement est conforme à celui de *tard* (voir ALF, carte 1282). Le -t final se faisait sentir partout au moyen âge; en français moderne le son s'est effacé comme presque toutes les consonnes finales non suivies de voyelle. La graphie -t est la plus courante en ancien et moyen français; plus tard, le terme étant devenu mi-savant, la graphie *Nord* a été adaptée d'après NORD-MANNI.

Quant à sud, la prononciation officielle — maintien de la consonne finale — n'est enregistrée que pour deux localités : 458 et 478 (Vendée). Généralement, la consonne finale ne sonne pas : su à 479 et 467 (Loire-Inf.), dans la Charente-Inférieure, à 611 (Dordogne). On trouve sut en Gascogne où le traitement sud > sut est régulier pour les localités intéressées. Par contre, la forme officielle est contraire à la loi de l'amuissement des occlusives finales. Il s'agit évidemment du rétablissement assez récent de la consonne dans l'orthographe et dans la prononciation. Au moyen âge, la prononciation de ce terme de marine n'était pas fixe, tout au moins chez les citadins qui s'en servaient. Cette prononciation instable est reflétée par les diverses graphies dont les textes de l'ancien et du moyen français font état : su, sut, sur, sud, sus. Le dictionnaire de l'Académie de 1694 consacre la graphie sud, et la prononciation moderne est sans doute en même temps imposée. Il peut y avoir à cela plusieurs motifs :

l'analogie orthographique de Nord ¹; l'influence des formes Sud-Est, Sud-Ouest, où -d- s'est maintenu plus facilement comme consonne de liaison ²; tendance à prononcer toutes les lettres d'un mot peu familier qui est transmis par la voie écrite et non orale.

Les observations faites pour est seront aussi valables pour ouest.

La consonne finale est perçue dans les départements de la Vendée et de la Charente-Inférieure; elle ne l'est pas (donc es) dans d'autres localités (527, 538, 535, 536) des mêmes départements. On trouve une forme esto à 611 et 612 (Dordogne). La forme es est sans doute une réduction d'une ancienne est. On est donc partout en présence de la conservation de s implosif qui, on le sait, va à l'encontre de l'évolution populaire de la langue française. Le s implosif s'est généralement amui en français, mais à diverses époques suivant la nature de la consonne qui suit. Des mots anglais tels que feast, beast, à côté d'autres tels que aim (anc. fr. esmer), blame, montrent qu'à l'époque de la conquête de l'Angleterre par les Normands, s sonnait toujours devant t mais s'était effacé devant les consonnes sonores. La prononciation de s devant t semble avoir continué jusqu'au xIIIe siècle 3. est est donc venu au français assez tôt pour évoluer de concert avec d'autres mots de la même formation consonantique. Nous avons un témoignage que est a suivi l'évolution générale de s+ consonne : la graphie eth employée par Jehan de Brie dans l'exemple cité ci-dessus. Malgré l'effacement du son, l'ortographe a conservé le s dans presque tous les mots jusqu'au xvIIIe siècle (3e édition du Dictionnaire de l'Académie, 1740). Les mots dont l'orthographe rejette le s sont des indices de l'effacement du son. Peut-être la graphie eth témoigne-t-elle aussi de l'effort fait par l'écrivain pour transcrire le son haboutissement, à cette époque-là, de s + consonne sourde (cf. Ortographica Gallica, 1300, « Quant s est joint (à la t) elle avera le son h come est, plest seront sonez eght, pleght »).

Dans de nombreux mots, dont *Est*, le *s* est redevenu sensible au cours du xvii siècle; et cela pour des raisons particulières à chaque mot ou à chaque groupe et catégorie de mots. En ce qui concerne *Est*, il peut s'agir d'une réaction de l'orthographe; du caractère mi-savant dont le

^{1.} Cf. aussi pied, nid, nœud, où l'usage moderne a rétabli un d purement orthographique.

^{2.} Cf. les formes $surw^2$, sur^2 où r a été introduit comme consonne de liaison sans doute sous l'influence de $norw^2$, etc.

^{3.} M. Pope, From Latin to Modern French, p. 377.

vocable s'est revêtu; de l'effort pour éviter la réduction du mot à un simple vocalique è (d'où résulterait parfois une suite cacophonique et déplaisante de sons, par ex. l'Ouest et l'Est > lwè é lè).

Alors que le groupe st se maintient dans Est, il s'efface dans les combinaisons Sud-Est, Nord-Est. L'ALF norte nordè, nordwè à 476 (Loire-Inf.); surwat, suet, norwat, nordet à 479 (Vendée); sirwet, swe, norwet, nordè à 533 (Charente-Inf.); sudwè, sudè, nordwè, nordè à 535 et 536 (Char.-Inf.).

esto à 611 et 612 est une adaptation régionale de Est. La prononciation de la consonne finale t a donné l'impression que le mot se termine par -e, signe du féminin. A 611 et 612, -o est l'équivalent de la terminaison féminine -e du français.

APPENDICE

a) Noms des points cardinaux dans les anciens textes.

Nous avons été amené à étudier les noms des points cardinaux par la constatation que, depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours, la direction des vents a servi pour orienter l'homme, et que, par conséquent, le nom de vent a été souvent identique au nom de point cardinal. Inutile de donner des citations latines de ce phénomène linguistique; on sait bien que Auster dénomme le vent du Sud et le point cardinal Sud (cf. austral « méridional ») et que Boreas signifie vent du Nord et point cardinal Nord (cf. boréal « du Nord »). Ce double usage est peut-être le mieux illustré par l'expression les quatre vents, survivance de QUATTUOR VENTI, et qui rend le sens de « quatre points cardinaux », « quatre coins du monde » (cf. aussi the four winds de l'anglais).

Nous sommes particulièrement intéressé par l'état de cet usage au moyen âge, et les cartulaires, terriers et cadastres fournissent parfois des données nombreuses sur la question. Pourtant il faut constater que la localisation d'une propriété n'est pas toujours basée sur son orientation. Souvent on situe une propriété rurale par rapport, soit aux chemins qui la desservent, soit aux cours d'eau qui la bordent, soit aux autres propriétés qui « la jouxtent » (« sont juxtaposées »). Souvent ausssi, on préfère la formule « de uno latere... de alio...de uno fronte...de alio » aux noms des vents ou des points cardinaux. Quant aux propriétés urbaines, elles sont situées le plus souvent par rapport au quartier ou à la rue qu'elles

occupent. C'est le cas pour les recueils suivants : Polyptique de St-Paul de Lyon, M. et G. Guigue; Cartulaire des Hospitaliers du Velay, A. Chassaing; Cartulaire de l'église d'Autun, A. de Charmasse; Cartulaire de Conques, G. Desjardins; Cartulaire de Ste-Marie d'Auch, C. Lacave; Cartulaire de St-Chaffre du Manastier, U. Chevalier; Cartulaire de Sauxillanges, H. Doniol; Cartulaire de St-Michel de l'Abbayette, B. de Broussillon; Cartulaire de St-Sulpice en Bugey, M. C. Guigue; Cartulaire de Hugues de Chalon, B. Prost et S. Bougenot; Cartulaire de Domène; Cartulaire de la Chapelle-Aude, M. Chazand; Cartulaire de Durbon, l'abbé P. Guillaume; Cartulaire de Montreuil-sur-Mer, G. de Chomel; Cartulaire de l'Abbaye de St-Bertin, B. Guerard; Cartulaire de l'Abbaye de Beaulieu, M. Deloche; Cartulaire de l'Abbaye de Redon, A. de Courson; Cartulaire général de Paris, R. de Lasteyrie; Les chartes de Clermentois, A. Lesort; Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis, publiées par la Société des Archives Historiques; Cartulaire de l'Abbaye d'Orbestier, et Cartulaire de Rays, Archives Historiques de Poitou.

Les textes concernant les propriétés rurales peuvent fournir les données les plus abondantes et les plus intéressantes. Malheureusement, ces textes, négligés par les historiens et archivistes, n'ont pas été publiés en grand nombre, et il ne nous a pas été possible, par manque de temps, de fouiller les fonds d'Archives à travers toute la France.

Nous pensons pourtant qu'il est utile de mentionner ici les données que nous ont fournies quelques cartulaires, des chartes et des recueils imprimés de textes anciens. Les termes d'orientation figurent généralement en séries de quatre. Nous donnons la série entière même s'il arrive, ce faisant, de répéter un terme. Mais chaque série ne sera mentionnée qu'une fois, avec une indication concernant la page de l'exemple le plus ancien; la fréquence de la série sera indiquée par la mention « souvent », « rare », « passim », etc...

Recueil des chartes de l'Abbaye de Cluny, p. 43, ann. 889: mane, sero, meridie, cercio (souvent), avec variantes orthographiques mano, siro, medio die, certio, circio; p. 141-2, ann. 910-927 mane, oriente, sero, meridie, bisa (un seul exemple; p. 155, ann. 910-927: mane, sero, vento, bisa (un seul ex.); p. 302, ann. 927-942: mane, occasu, (contra) ventum, (contra) bisam (un seul ex.); p. 165. ann. 910-927: mane, sero, austro, borea (un seul ex.); p. 109, ann. 1036: oriente, occidente, meridie, septentrione (assez souvent); p. 231, ann. 993-1048: a solis ortu, a solis occasu (un seul ex.); p. 238, ann. 993-1048: mane, vesperi, meridie,

aquilone (rare); p. 258, ann. 1049-1109: mane, sero, vento, certiò (un seul ex.); p. 723, ann. 1087: mane, sero, meridie, a montibus (un seul ex.).

Cartulaire de l'Abbaye de St-Bernard de Romans: p. 49, ann. 969: a solis ortu, a solis occasu, meridie, cercio (très rare); p. 71, ann. 996: oriente, occidente, meridie, septentrione (souvent); p. 73, ann. 997: oriente, occidente, meridie, aquilone (assez souv.); p. 119, ann. 1052: mane, vespere, meridie, aquilone (un seul ex.); p. 103, ann. 1045: oriente, vespere, meridie, aquilone (assez souv.).

Cartulaire de l'Abbaye de Savigny et d'Ainay, A. Bernard; p. 24, ann. 969: mane, sero, meridie, cercio (le plus souvent); p. 55, ann. 994: mane, sero, meridie, aquilone (rare).

Chartularium Matisconense, M. C. Ragut: p. 20, ann. 1060-1108: mane, sero, medio die, cercio (le plus souvent); p. 161, ann. 1018-1030: oriente, occidente, meridie, septentrione (rare); p. 170, ann. 1018-1030: oriente, occidente, austro, aquilone (un ex.).

Cartulaire de l'Abbaye de St-André-le-Bas, C. Chevalier: p. 5, ann. 975-992: mane, sero, medio die, cercio (le plus souv.); p. 129, ann. 1253: oriente, occidente, meridie, aquilone (rare).

Documents inédits pour servir à l'histoire de Dombes, M. C. Guigue: p. 5, ann. 960: mane, sero, medio die, cirtio (le plus souv.); p. 129, ann. 1253: oriente, occidente, meridie, aquilone (rare).

Cartulaire de Bourg-en-Bresse, J. Brossard: p. 19, ann. 1310: a parte occidentis, ...austri, ...boreae (un seul ex.).

Cartulaire de l'Abbaye de St-Victor de Marseille, B. Guerard: 181, ann. 1038: oriente, occidente, meridie, septentrione (souvent); p. 234, ann. 1045: oriente, occidente, austro, aquilone (rare); p. 573, ann. 1118: oriente, occidente, vento, cercio (un seul ex.).

Cartulaire de Notre-Dame de Nîmes, E. Germer-Durand : p. 118, ann. 974 : oriente, occidente, meridie, cercio (passim, jusqu'au xIIe siècle).

Cartulaire de l'Abbaye de Lérins, A. Moris et E. Blanc : p. 29, ann. 1032 : oriente, occidente, meridie, septentrione (rare) ; p. 282, ann. 1069 :

Specilegium Brivatense, A. Chassaing: p. 309, ann. 1324: oriente, occidente, meridie, borea (seule série employée dans très peu de chartes).

Cartulaire de l'Église Cathédrale de Grenoble, J. Marion : p. 169, ann. 1108 : oriente, occidente, meridie, aquilone (un ex.).

Cartulaire de Gellone, Alans, Cassan, Meynial: p. 44, ann. 1072: oriente, occidente, meridie, septentrione (rare); p. 174, ann. 1008: altano, cercio,

meridie, aquilone (un ex.); p. 185, ann. 1060-1108 : oriente, occidente, austro, aquilone (rare).

Cartulaire de la ville et du diocèse de Genève, E. Maillet : p. 12, ann. 1185 : a septentrionali parte, versus occidentem, ad meridiem, versus orientem (très rare).

Textes en langue vulgaire.

Terrier du Temple de Mallisole, Documents linguistiques du Midi de la France, publiés par P. Meyer: 45, ann. 1341: devers matin, ...seir, ...le vent, ...la bisi (souvent); p. 53, ann. 1341: devers matin, ...seir, ...le vens, ...la bisi (un ex.).

Cadastre de Gap, Documents Linguistiques du Midi de la France, publiés par P. Meyer; p. 463, ann. 1545: levant, coygant, miejort, bisso (passim); p. 463, ann. 1545: soleil levant, soleil couchant, midi, bize (un ex.).

Cartulaire de Gellone, Alans, Cassan, Meynial: p. 499, ann. 1189: orien, occiden, megdia, septentrio (un ex.).

Langue d'oïl.

Le Parler bourbonnais aux XIIIe et XIVe siècles, G. Lavesgne; p. 35, ann. 1283 : devers soleylh levant, ...nuyt (NOCTEM),...midi,...bisa (rare) : p. 49, ann. 1301 : horient, hocidet, midi, bisa, (un ex.).

Cartulaire de la ville de Blois, Mémoires de la Société des Sciences et Lettres, J. Soyer et G. Trouillard (IIIe partie, vol. 17): p. 167, ann. 1457: devers le vent d'aval (un ex.). p. 221, ann. 1481: devers le vent d'amont, devers le vent de soulerre (un ex.).

Ce dépouillement n'étant que fragmentaire, nous nous bornerons à quelques conclusions sommaires :

Apparemment, l'emploi des termes d'orientation n'est soumis à aucune règle. Un simple coup d'œil sur les documents en latin ne montre nullement, pour une ample période ou pour une vaste région, des normes de désignations. On trouve du x° au xvi° siècle, tantôt des dénominations latines anciennes (Boreas, Aquilo, Auster), tantôt des latinisations des termes locaux (mane, sero, vento, bisa), tantôt un mélange des deux. Il semble d'ailleurs que le même fait se retrouve dans ces documents pour toute autre terminologie de termes concrets, et c'est là que l'on se rend

compte que le lexique ancien est à rechercher même dans des textes latins 1.

Les raisons peuvent être d'ordre divers et dépendre notamment de l'époque, du milieu social, et du scribe :

- 1) A certaines époques de culture latine décadente, les latinisations de termes populaires s'infiltraient en masse.
- 2) Deux textes voisinant dans un cartulaire peuvent refléter le milieu social des intéressés : les chancelleries royales ou seigneuriales pouvaient utiliser un latin cultivé, tandis que le notaire local et bourgeois écrivait dans un latin proprement « vulgaire » dans le plein sens du terme.
- 3) C'est dire que le facteur individuel du scribe lui-même est très important. Or, dans la majorité des cas, ces documents restent muets sur le nom et la qualité du scribe ².

Pour ces raisons, il sera toujours difficile, même après un vaste dépouillement de textes, d'indiquer de façon précise le terminus ad quem d'un terme latin classique, et le terminus a quo d'un terme de langue vulgaire. Il reste cependant que des exemples recueillis en masse permettraient de jalonner, par époques et par régions, la pénétration des termes populaires au détriment des termes savants aujourd'hui disparus.

Une preuve en est donnée, précisément, par les termes de langue vulgaire précédemment cités. On voit émerger des textes latins les termes de vent, bise, matin, soir aujourd'hui attestés dans les patois. Mieux encore, on voit, à l'examen des termes matin, soir, que les textes anciens les localisent dans des aires en parfaite concordance avec leur extension actuelle 3.

Cette liste brève et incomplète des noms des vents et des points cardinaux dans les anciens textes montre l'intérêt qu'il y a à compléter les données **synchroniques** de la géographie linguistique par les données **diachroniques** qui jalonnent l'histoire. Mais pour celles-ci, plus encore que pour celles-là, les dépouillements restent à faire.

b) Noms de Vents qui s'opposent l'un à l'autre.

Nous croyons utile de signaler ici un processus très important qui s'observe dans la formation des noms des vents. Il s'agit de l'existence

- 1. Cf. le travail de MIle Gonon, à partir des anciens textes foréziens.
- 2. Cl. Brunel (Les plus anciennes chartes) arrive à identifier seulement 90 scribes sur un total de 541 documents.
- 3. Un dépouillement plus complet que celui que j'ai pu faire, même restreint aux seuls documents publiés, permettrait d'établir des cartes.

des noms dont le sens de l'un s'opposent logiquement à celui de l'autre, et dont l'emploi de l'un a sans doute parfois entraîné celui de l'autre. Le lecteur a sans doute pu apercevoir, au cours de la lecture, quelques-unes de ces oppositions. Nous offrons ci-dessous une liste complète de toutes celles qui ont été relevées :

NORD	SUD	EST	OUEST	LOCALISATION
hau t	bas	haut	bas	Pas-de-Calais, Anjou, Bre- tagne, Poitou, Saintonge, Massif Central.
vent negre vent froid terral	vent blanc vent chaud marin	vent d'amont levant devant kapsus traversa	vent d'aval ponent derrière kapbat traversa	Centre, côte atlantique, Massif Central. Massif Central. Massif Central. Hérault. Provence, Hérault. Gascogne. Landes. La Chapelle du Châtelard,
	.40	de matin	de soir	St-Denis, Villefranche.

CONCLUSION

L'histoire des noms des vents en gallo-roman est, pour la plus grande partie, une histoire commencée en territoire gallo-roman, car très peu de noms ont eu une vie ininterrompue depuis l'époque du latin classique jusqu'à la période moderne. Cela tient bien sûr à ce que les noms des vents dépendent des nouvelles conditions géographiques et atmosphériques qui se sont présentées aux populations de la Gaule romaine, aussi bien que de l'évolution de la langue latine, si minime qu'elle fût. A titre d'exemple : mistral est une désignation gallo-romane inspirée par la force d'un certain vent qui souffle dans la vallée inférieure du Rhône. Le peu de ressemblance de ce vent avec Borée ou l'Aquilo des Romains — bien qu'ils soufflent presque de la même direction — nécessitait une nouvelle désignation. La colonisation romaine de l'Italie du Nord a rendu les Alpes plus proches des gens de langue latine; de là, la nouvelle désignation tramontana a pris naissance. En franco-provençal, le mot MATU-

TINUS finit par exprimer le point cardinal Est; par conséquent, le vent d'Est en francoprovençal est un dérivé du mot *matin* dans sa nouvelle acception. L'exemple le plus éclairant est sans doute le grand nombre de désignations descriptives et toponymiques qui sont nées et continuent à naître.

On constate donc une préférence marquée de la part des habitants de la Gaule romaine pour les désignations motivées, aux dépens des désignations arbitraires. Cela est très important pour la compréhension de la formation des noms gallo-romans. Comme nous l'avons dit, le vent est une réalité dans la vie des paysans; les gens sont amenés à les dénommer et ce sont les noms motivés et non pas les arbitraires qui traduisent mieux cette réalité. Cela rend inacceptables sur le territoire gallo-roman des désignations telles que Aquilo, Boreas, Auster, qui auraient été toutes arbitraires, ne contenant rien dans leur signifiant qui se rapporte au sens qu'elles expriment 1. Cela explique donc le grand nombre de dénominations descriptives et toponymiques qui apparaissent en gallo-roman. Alors qu'une désignation telle que mistral n'est pas absolument motivée, car évidemment le signe MAGISTRALIS ne renferme rien qui se rapporte à l'idée de force ou dominance et aurait pu être échangé contre n'importe quel groupe de sons qui n'aurait pas eu de signification en latin, elle devient relativement motivée dans son application au vent; ventus MAGISTRALIS est analogue aux exemples saussuriens des signes motivés résultant de la combinaison de deux signes arbitraires.

L'histoire des noms des vents en gallo-roman n'est pas très complexe. Il ne s'agit pas du tout de la superposition de couches successives de vocabulaire. Une désignation naît dans une région et s'étend plus ou moins largement selon les circonstances particulières à sa naissance. Les aires, au lieu de se recouvrir, se rencontrent, et sauf un cas : bise, leur extension ne dépasse pas largement les frontières géographiques et linguistiques.

Les noms des vents respectent les grandes divisions linguistiques. Cela est particulièrement valable dans le domaine francoprovençal. Le francoprovençal montre à travers les noms des vents son unité linguistique. Pour chaque grande direction, un seul type recouvre tout le Lyonnais : bise « vent du Nord », vent « vent du Sud », traversa « vent d'Ouest », matinal « vent d'Est ». Les trois derniers sont sans doute des créations francoprovençales et ils ne rayonnent pas très loin hors de cette zone.

^{1.} Ces désignations sont assez largement répandues en Italie du Sud (voir AIS) où elles ont une vie continue.

Seule la désignation bise à réussi à pénétrer dans le francoprovençal de l'extérieur; d'autres s'en approchent, mais elles s'arrêtent au seuil, comme si les portes leur étaient fermées. C'est le cas de soulerre que l'ALLy note aux points les plus extrêmes du Nord-Ouest, voir notre carte n° 7. C'est le cas aussi de tramontana et marin qui remontent du Midi. Sizampa pénètre, il est vrai; mais il n'arrive pas à prendre une large place.

Si le francoprovençal est une région créatrice et indépendante, le Massif Central est très parasite, plus parasite qu'on ne l'attend d'une région agricole. Le Massif Central a reçu des dénominations venant des quatre vents, mais est particulièrement redevable au francoprovençal. Nous ne tenons pas compte du terme générique AURA qui, s'il était une innovation francoprovençale, peut être considéré comme appartenant à l'apport général latin. Des termes aussi régionaux que matinal et vent dans son sens particulier de vent du Sud ont pénétré dans le Massif Central. Matinal n'est parvenu qu'à l'Ardèche et au coin nord-est de la Haute-Loire qui appartient en réalité au francoprovençal (à « l'amphizone »); vent est arrivé à la frontière ouest de la Haute-Loire et de la Lozère. Le nom traversa a percé jusqu'au Cantal, mais, comme nous l'avons dit, il doit son succès au fait qu'il est assez explicite par lui-même. Du Nord, des parlers de la langue d'oïl, le Massif Central a reçu souledre qui en recouvre la totalité sauf en Ardèche; de l'Ouest, autan et vent du Nord; du Sud provençal, sizampa, marin, ayal. Le Massif Central montre son particularisme par les désignations descriptives qui y abondent : auro rousso, auro negro, vent blanc, vent froid, vent chaud. La nature montagneuse du pays s'est prêtée à la formation de vent has et vent haut. Son conservatisme est illustré seulement par les termes vent, auro de mijour, le type ancien auquel la plupart des autres dialectes ont renoncé.

La Gascogne montre bien son particularisme dans le domaine des vents. Là, ont pris naissance les termes originaux : kapbat et kapsus, et les acceptions particulières de devant et derrière, qui expriment assez rationnellement les directions cardinales. Nous avons déjà signalé le cas de vent plui (< PLOVIUS).

Ce qui se dégage de l'ensemble du provençal, c'est l'absence de régularité, et ceci sous deux formes : 1) sur le plan purement lexicologique, aucun nom ne recouvre l'ensemble de la région, ni même la moitié; chaque centre crée, pour lui-même et pour les environs qui en dépendent, sa propre terminologie; 2) sur le plan sémantique, dans le cas où une désignation de vent rayonne, les parlers qui l'empruntent ne se tiennent pas nécessairement à l'acception primitive.

Cette absence de régularité provient de ce que les désignations ne constituent pas un sujet de conversation hors d'une petite cellule géographique; elles ne sont pas non plus des articles de commerce. Un patois ne se sent redevable à aucun centre culturel de cette partie de son vocabulaire. A ce propos, les remarques de Volpati (dans Nomi Romanzi del pianeta Venere, p. 317-318, RDR, 1913) sont très significatives: « Per un oggetto de conoscenza e d'uso indispensabile e universale, non è temerario anticipare l'affermazione che esso avrà une denominazione unica per tutto un dato campo linguistico o almeno per la massima parte de esso; per un ogetto o fenomeno che interessa ed ha valore solo per un limitato gruppo de popolazione, per una classe di popolo...... si puo arrischiare la previsione che esso avrà denominazioni varie da lingua a lingua, da dialetto a dialetto ».

Cela nous amène à l'impuissance des désignations de langue d'oïl— et plus particulièrement des désignations officielles — à s'imposer dans le Midi. Le terme bise a eu le plus de succès, succès qui répond, sembletil, autant à des raisons intra-linguistiques qu'à des causes sociologiques. Les termes officiels n'avancent pas loin malgré leur simplicité et leur peu de susceptibilité à l'équivoque — aucun parler de ceux qui adoptent le terme Nord ne l'applique à une direction autre que Nord. Il est tout de même évident que les désignations officielles sont trop abstraites et trop savantes pour s'intégrer d'une façon intime à la vie agricole, et ne s'imposeront pas facilement à ceux dont la vie reste liée à la terre. Mais il est aussi évident que, l'agriculture se développant de plus en plus sur une base technique, scientifique et collective, les noms officiels qui font partie du langage de la technique et de la science agricoles finiront bien par s'imposer.

Dans le domaine maritime, les noms officiels sont, par un hasard, employés dans l'océan Atlantique. Nous avons vu qu'ils y étaient sans doute introduits par les Scandinaves qui, venus en Gaule pour la première fois vers 800, devaient développer la navigation française qui était en retard sur celle des Arabes, des Grecs et des Italiens dans la Méditerrannée. Aussi les marins de cette mer, ne sentant aucune infériorité devant leurs camarades de l'Atlantique, ont gardé leur vocabulaire d'origine latine : tramontana, levant, ponent ; d'origine grecque : labech ; et d'origine arabe : garbin, scirocco. Le seul apport important de date récente semble être le terme ouragan.

Si les noms officiels sont incapables d'évincer les noms dialectaux, peut-on comprendre la facilité avec laquelle les noms latins semblent avoir remplacé les désignations prélatines? L'analogie entre les noms officiels d'aujourd'hui et les noms latins du début de la romanisation n'est peut-être pas très heureuse. Le latin dit vulgaire avait-il un caractère savant devant la langue des indigènes de la Gaule? C'est une question intrigante à laquelle le sujet restreint de ce travail ne permet pas de répondre. Si la réponse est négative, la conquête du vocabulaire des vents par le latin vulgaire devient plus compréhensible. Quoi qu'il en soit, on ne constate pas avec moins d'étonnement l'absence de noms de vents appartenant à la langue des indigènes de la Gaule. A part labech qui, étant d'origine grecque, ne peut être considéré comme indigène de la Gaule, aucun nom de vent ne remonte avec certitude à la langue parlée avant l'arrivée des Romains. Nous avons vu les obscurités qui entourent les origines des noms cers et galerne et de l'adjectif bis.

Est-ce que les Gaulois n'étaient pas un peuple paysan et que le déve-loppement de l'agriculture incombait aux seuls Romains? Nullement. Ce serait une flagrante contradiction de ce que nous apprend le vocabulaire d'agriculture français et patois, qui conserve beaucoup de termes gaulois. Ce qui surtout nous intéresse ici est la survivance du terme BODINA > borne, nom de la pierre qui indique les limites d'une terre, donc employé dans le même domaine que les noms des vents qui, rappelons-le, sont aussi des termes d'orientation. La vérité est que nous appelons « survivances gauloises » des termes que le latin vulgaire ou, même dans quelques cas, le latin classique avaient empruntés à la langue gauloise. Les Romains avaient intérêt à adopter ces termes qui ensuite recevaient une flexion latine et entraient dans la déclinaison ou la conjugaison latines. Les Romains n'avaient aucun intérêt à utiliser les noms de vents gaulois, qui, tout comme les noms du latin classique, étaient, pour les nouveaux habitants de la Gaule, des mots arbitraires.

Il faut pourtant signaler que notre étude, loin de se prétendre exhaustive, n'a pas tenu compte de quelques désignations qui ont échappé au filet de l'ALFs et des atlas régionaux. La répartition et l'emploi de ces désignations — sans doute d'origine prélatine pour la plupart — sont très restreints, et l'état actuel des recherches ne permet pas de faire plus que de les noter. Streng (II, p. 142-174) en donne quelques-unes; et une liste plus complète est à présent en chantier dans les ateliers du FEW.

M. ALLEYNE.

INDEX DES MOTS

PRINCIPALES ABRÉVIATIONS.

Fra n çais :	Italien:
ard. = ardennais. pic. = picard.	berg. = bergamasque. gén. = génois.
vall. = vallon.	

Anglais.	Celtique.	balai du ciel fr. diaI 115
wind 76	*arnawio	bi pic
Catalan.	arno 121, N 3	bise-galerne fr. dial 120 bise noire fr. dial 395 N 4
abrego102	barr-avel 121	biset 396
arbones	barr-arne 121	bisette a. fr 396
biso, bisa 400	gal121	<i>bivē</i> pic
borrasca102	gwalern120	<i>biz</i> , <i>bij</i> fr. dial 393
brisa 399, 400		<i>bizi</i> ard
butorn	Espagnol.	bizouard fr. dial 391
cers, cerç 102, 414	Thursday 1992	Borée 102
fogony	abrego102	brise 393, 398 ss
galerna120	bochorno102	couchant 122
grec, gregal	borrasca	èredge wall 99, 100
gris 398, 400	brisa 399	est 424 ss
griseta	cierzo	froide fr. dial 393
griso 398, 400, 404	espanino, -a	galarneau fr. dial 120
llargarda128	galerna120	galarnée fr. dial 120
llargu 128	griego, gregal 416	galarnois fr. dial 120
llebeig415	lebeche	galerme, -arme fr. dial 118
migdia, migdiada 110	maestral412	garlerne fr. dial 118
migjorn 110	mojar127	(avoir les yeux en)galerne
migjornada 110	ora85	fr. dial 120
migjornear 110	orate81	gris, grise 396 ss
migjornell 110	solano 102, 131	griset396
mistral	travieso 122, N I	grisette 396
narbones	viento 76	grison poit 396
orat 81		levant fr. dial 128, 135,
ostro102	Français.	417
(vent) pluig 125, N 1		midi
serè 123, N I	air	nord 424 ss
solà102	air wall 95 ss	norde fr. dial 431
vent	aurisse fr. dial 80	nordwé fr. dial 431
vẽ d ce bras mer 411	autan fr. dial 106, 110,	orage 81 ore a. fr 88
vè de ee ot mer 411	128, 411	ore a. fr

orée a. fr	overnasa	Grec.
ouest 424 SS	sibern	ἄημι 76
plugeau m. fr 126	sirampa 405, N 4	ἄηρ 76
ponent fr. dial 122, 127,	traversa 122 ss, 437	αὖρα84
417	travers du mati 123	κερχίας
quatre vents 431	travers du sà 123	λιδύχιον
sirocco 114, 417	travesalo 124	πνοή
soir123	vaudaire	
solèr fr. dial 129 ss	vent	Italien.
souleire a. fr 130	vint-traversa412	hasia bourg
sud 424 ss	Cagaan	besia berg 394
sudè fr. dial	Gascon.	bigio it. dial
sudwè fr. dial 431	$afrik\alpha$	biza gén
surwat fr. dial 431	auta	borrasca
van	balaguera 115	calaverna, galaverna it.
vent (désignation d'un	bent	sept
vent particulier) 116 ss	benta	grego, grega, gregali 416
vent d'amont fr. dial 393,	bentado93	<i>mistral</i> it. dial 412
420	bentairo	ostro
vent d'aval fr. dial 421	bentilatour	ribreccio
vent bas, vent de bas fr.	bispe, -a 393, 407	solano
dial	boltchorno	traverso 122, N I
vent blanc fr. dial. 422, 423	ben de daré 128	traversone 122, N I
vent de devant fr. dial 136	cers	ventavolo 421
vent chaud fr. dial 423	dawanté	vento 76
vent d'est	galarnæ	
vent de France 420	kapbat	Latin.
vent de haut fr. dial. 393, 410		
vent de l'Espagne 420	labasèrea127	ad directum
vent de la montagne 114	labaso, -ado 127	aer 76, 77 Africus 101, 102, 103
vent de la pluie fr. dial 124	(vent de)marèn III	alcerabulu
vent de midi 112	(ben de)mũntano 114	altanus, altanum. 101, 106,
vent du nord 393, 424	mūntanol, -nou 114	IIO SS
vent d'Ouest 424	pieada127	aqualis136
vent du sud 424	plèjo 126	aquilo. 101, 102, 103, 395
vent froid fr. dial 423	plujal 126	Argestes
vent froide fr. dial 393	(bem) plweyo 125	armoricus 81
	sers 126	aurā
Franco-Provençal.	soulà, soulan 131	aura bisia 395
bisole 391		auraticum 81, 84, 85, 87,
bizi, bise 123, 393, 437	Germanique.	89
brüza 398	*bîsa 364	auster 101, 102, 103,
cizampa 405, N 4	bîse a. germ 394	109, 431
•	8	
joran	bison a. germ 394	*bombyceus 402
matin123	bison a. germ	Boreas 101, 102, 103, 431
matin	bison a. germ 394 brisa 399 fohn 102	Boreas 101, 102, 103, 431 bysseus 402
matin	bison a. germ 394 brisa 399 fohn 102 grao a. germ 400, 401	Boreas 101, 102, 103, 431 bysseus
matin. 123 matinal. 128, 134, 437 matinere. 134 moyi. 127	bison a. germ 394 brisa 399 föhn 102 grao a. germ 400, 401 *grîs 490	Boreas. 101, 102, 103, 431 bysseus. 402 caecias. 101, 411 calcita. 112
matin	bison a. germ 394 brisa 399 fohn 102 grao a. germ 400, 401	Boreas 101, 102, 103, 431 bysseus

LES NO	MS DES VENTS EN GALLO-F	ROMAN 443
capum + vallem 128	Solanus 101, 102, 131	bisaura 396
carbas 101, 411	solaris	bispu 393, 407
caurus 101, 411	subsolanus	bourrasco
Cercius	Subvespernus 101	cantal
circius 101, 102, 413	Supernates 101, 102	cers
cisalpina (aura) 407	sutor	chyavano81
collocantem 122	talpariu	_*.
eurafrius	tempestas84	driy suri
euroaquilo	terrale (ventum), 411	dreita biza
Euronotus 101	texitor	gavot
Eurus	thrascias 101, 411	gargal, -au 417
Etesias 101, 102	tonitru132	grec, gregal 416
fabulari	(aura) transmontana 103,	grengari 417
Favonius 101, 103	408	jibral
Gallicus 101	(ventum) transmontanum. 410	kolsido 112
Graecus 103, 104	(auram) transversam 122	labech 414
graegale	transversare 122	(vê)lard 128
griseus 403	ventum 76 ss	(vē de) larg 128
lavare	vesper 122, N 3	largado 128
levantem103	Vulturnus 101, 102, 103	maĩ 113
Libicus103		malbo
libotonus 101, 411	Portugais.	marin, mari, marīn. 106,
Magistralis 103, 112		108, 111, 113
manem, mane 122, 427	abrego a. port 102	mateyistrau 112
(ventus) marinus. 103, 111,	aguiao102	medre
113	galerno 120	mistral 408, 412
matitunale 135	soao 102, 131	ben me 127
medio die 427	travessio 122, N I	mua 81
medium diem,diurnum	vento	mudado 81
103, 108, 109		
medium diurnale 112	Provençal.	narbunes 419
meridies109	adre 134	olto, outo 108
mittere	albe	ora de mijour 108
molliare127		oubigot 420
Northus 427	alto, outo	ouzeral 112
occidens109	ardjyelas422	periglė
oraticum	aurado	pisado127
oriens109	auro, auro, -a 86, 87,	pisarela126
Ornithias 101	93, 393	pisx 127
parabolare 86	auro bruno 423	(bē) plètso 125
plovia 124, 125	auro negro 393	pluyau 126
ploviale 124 ss	<i>auro rousso.</i> 423	siroko, eirok 114
(Ventus) plovius 125	autam blank 423	sizampa 393, 405 ss
(Ventus) pluvialis. 103, 125,	auvergnasso 419	suledre 108, 130, 410
126	auro d'al 411	souliero, -ieiro 132
pluviosus125	auro nalto 411	sudre
Ponentem 103, 122, 127	ayal	tampural 81
Septentrio 101, 102	bens	tarral411
serenus 123, N I	bē d'amû421	teissedre
serum, sero 123, 427	bisa, biza, -o. 108, 391, 393	tounedre
,, 122, 42/	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	

M. ALLEYNE

(ra) toupyé 112	meridie 432, 433	Cartes de l'ALF.
trabersa 127 N 1	a montibus 433	133 la bise 391
trabesajado 127, N 1	occasu	160 bourse
trabersye 124	a solis occasu	945 orage 80, 81, 84
tramontana 408	occidente 432, 433	1285 B un tas de fumier 118
traversa 108	oriente 432, 433	1292 par ce temps 118
trebouli 408	a solis ortu 432	1369 vent 77, 105
trelindau 408	septentrione 432, 433	1309 vent //, 10)
tremuda 408	sero 432, 433	
trunado 81	vento 432, 433	Cartes de l'ALG.
tsāntareza 419	vesperi 432	231 est 135, 425
uateye 113	Textes du midi.	824 Vent N; N-E 413
vẽ negrė, vè de negrė 423		825 vent E; S-E 424
3, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1,	bisi 434	827 vent S; S-O 424
Rheto-roman.	coygant	829 vent O; N-O. 124, 424
	levant 434	1023 vent 105
biza	<i>matin</i>	,
chalaverna121	megdia	Combon do NATE
föhn 102	midi	Cartes de l'ALLy.
Dammain	<i>miejort</i>	766 vent du sud 79
Roumain.	occiden 434	768 vent d'ouest 419
$v\hat{\imath}nt.$ 76	orien 434	769 vent d'est 134
× 0 ,	soleil couchant 434	775 « l'aurisse » 80, 81
Noms de lieux.	soleil levant 434	1166 le maréchal 135
la Colo de Totos-Auros 81	seir 434	
la Porto de l'Auro 81	septentrio	Cartes de l'ALMC.
Toutes Aures 80	<i>vent.</i>	Cartes de l'ALMC.
100000 11000000000000000000000000000000	Textes de langue d'oïl.	18 le vent souffle 79
Noms	***	19 vents du nord 405, 411
des points cardinaux	bisa	20 vents du sud 418
dans	hocidet 434	22 vent d'ouest 124
les anciens textes.	horient	30 il pleut à verse 393
	midi	32 l'aurisse 80, 81
Textes latins.	nuyt	33 le tonnerre 132
altano 433	vent d'amont	49 il fait de la tourmente. 406
aquilone 433	vent d'aval	76 «l'adret»; «l'ubac». 134
austro 432, 433	vent de soulerre 434	457 as-tu « bon temps » 118
bisa 432	4)4	
borea 432, 433	Carte de l'AIS.	Carte ALW 3.
cercio 432, 433		
mane 432, 433	399 vent 70, 410	18 vent 95

TABLE DES MATIÈRES

A. L'idée générale de vent.	
I. Répartition géographique des termes exprimant l'idée générale de vent. II. Aura	Pages 77-82 82-90
III. Vent : Étude phonétique dialectale.	90-94
IV. Air « vent »	94-100
B. Les désignations des vents.	
I. Désignations générales	101-105
II. Désignations d'après les points cardinaux. Vents du Sud	105-115
III. Le vent	116-118
IV. Vents d'Ouest	118-128
V. Les vents d'Est	128-136
VI. La bise	391-408
VII. Vents du Nord	408-411
/III. Les vents des secteurs intermédiaires	411-417
IX. Désignations toponymiques	417-420
X. — diverses	420-422
XI. — descriptives	422-424
XII. — officielles	424-431
Appendice.	
a) Noms des points cardinaux dans les anciens textes	431-435
b) Noms de vents qui s'opposent l'un à l'autre	
Conclusion	436-440
NDEX DES MOTS	441-444
NDEA DES MOTS	441-444
NDEX DES CARTES.	
Carte 1. L'idée générale de vent	78
— 2. Aires phonétiques de VENTUM	,
- 3. « Air » en Wallonie	
— 4. « Vent du Sud »	
— 5. « Vent d'Ouest »	
— 6. « Vent d'Est »	-
— 7. Rencontre de suler et suledre	
— 8. « La bise »	
- o "Vent du Nord"	100